

# LA LANTERNE

Magazine municipal de Saint-Pierre d'Oléron  
n° 141 -3<sup>e</sup> trimestre 2017



## DANS CE NUMÉRO

- C'est la rentrée !
- Le débroussaillage
- Halte aux chats errants

# Mr. Bricolage

Maison et Jardin

Préparez l'hiver

MAIS PAS TOUT SEUL

TRONÇONNEUSE  
THERMIQUE 35 CM<sup>3</sup>  
GARANTIE 2 ANS

144<sup>€</sup><sub>99</sub>



EXCLUSIVITÉ

Guide  
de 40 cm

05 46 75 52 52 - 80 av. de Bel Air - ST PIERRE D'OLERON

# Allianz

Brice TEILLAC

Agent général d'assurances

- Assurances auto, habitation, santé...
- Services financiers • Assurances emprunteurs.
- Assurances des professionnels et des entreprises.

N° ORIAS : 13001652

13 avenue du Général Leclerc - 17310 St-Pierre d'Oléron

Tél. 05 46 47 05 00

www.allianz.fr/teillac - brice.teillac@allianz.fr

## Agence RODRIGUEZ

Plus de 30 ans d'expérience à votre service...

89, av. de Bel-Air. RD 734  
ST-PIERRE D'OLERON



Tél. 05 46 47 18 12

Fax. 05 46 75 03 82

rodriguezr@wanadoo.fr

www.agence-rodriguez.com

LOCATIONS VACANCES

Transactions immobilières

Locations à l'année

## MARTINE ESTHÉTIQUE

### SOINS DE BEAUTÉ

Méthode Gatineau

17 place Camille Mémain  
(place de la lanterne)

Saint-Pierre d'Oléron

Tél. 05 46 47 46 30

**NOUVEAU à ST-PIERRE D'OLERON**

## TLCT 17

**Transport à la personne  
VTC chauffeur privé  
7/7j - 24/24**

Gares, aéroports,  
médecins, restaurants,  
boîtes de nuit...

**TOUS TRAJETS  
LONGUES DISTANCES  
PRIX MODÉRÉ**

# 06 27 65 40 83



## Décors & Maisons

SHOWROOM

decorsmaisons@wanadoo.fr

**Entreprise générale  
de peinture du bâtiment  
et tous travaux de rénovation**



**RGE  
eco  
artisan** Isolez votre maison  
par l'extérieur

Rénovation tout corps d'état de votre maison

Récemment, Carine est venue  
intégrer le magasin avec son

**LARGE CHOIX  
DE TISSUS ET RIDEAUX**

Elle sera vous conseiller et peut  
se déplacer à votre domicile  
sur rendez-vous.

Marques proposées :  
Pierre Frey, Flamant, Casamance, Lelièvre,  
Boussac, Jean-Paul Gauthier...

**PENSEZ À ISOLER VOS  
FAÇADES PAR L'EXTERIEUR**

**PEINTURES FAÇADE**

**NETTOYANT RAPIDE  
ANTI-MOUSSES**

Élimine salissures et traces  
pour toitures, murs, terrasses...

9 route des Mirouelles - Saint Pierre d'Oléron - 05 46 47 52 30

## CONCEPT ISOLATION FERMETURE

FENÊTRES

Menuiserie ALU PVC BOIS

VOLETS

STORES

PERGOLAS BIOCLIMATIQUES

PORTAILS

email : ciftspierre@orange.fr

55 Avenue de Bel-Air - 17310 SAINT PIERRE D'OLÉRON

Tél : 05 46 47 57 25 - 05 46 47 41 14 - Fax : 05 46 85 06 15

## TRAIT'ILE



Termites, Capricornes, Vrillettes  
Fourmis, Blattes, Cafards



Guêpes, Frelons,  
Frelons asiatiques



Souris, Rats

92 avenue de Bel Air  
17310 Saint-Pierre d'Oléron  
trait.ile@orange.fr

05 46 76 98 39  
07 89 66 69 95

Achévé d'imprimer à 6200 exemplaires sur les presses de l'imprimerie Marennes Impression. Ce magazine est imprimé à l'encre végétale.



Directeur de la publication : Christophe Sueur.  
Responsable de la rédaction : Pierrette Saint Jean.

Secrétariat rédactionnel, mise en page, photos : Danielle Pain et Audrey Theil.

Comité de rédaction : Pierrette Saint Jean, Françoise Massé, Françoise Vitet, Jacqueline Tardet, Charles Leboeuf, Thibault Brechkoff, Loïc Mimaud et Dominique Massé.

Le Comité de rédaction remercie toutes les personnes qui ont participé à ce numéro : ses correcteurs et distributeurs bénévoles.

N° de dépôt légal 17.05.1989

Crédit photos : services de la ville

Régie publicitaire : Patrick Chauray  
06 86 73 79 33

Photo de couverture : ronciers

Contact : lanternemag@wanadoo.fr  
Service communication  
mairie CS 40 100  
17310 Saint-Pierre d'Oléron

Si vous ne recevez pas le bulletin dans votre boîte à lettres, faites-le savoir au 05 46 36 32 86 le site de la commune  
www.saintpierreoleron.com

**Parution de la prochaine  
Lanterne : décembre 2017**

# édito

Chers amis,

Nous voici à la mi-parcours de la mandature municipale 2014-2020. Elu le 23 mars 2014 avec la liste de *Bien Vivre en Oléron*, je tenais à vous remercier de nouveau de la confiance que vous nous avez témoignée.

Dès le début, nous avons voulu placer notre politique locale sous le signe de la sincérité, simplicité et de l'efficacité. Plusieurs actions et projets ont été engagés en concordance avec nos équilibres budgétaires et des attentes locales : voiries et accessibilité, projets structurants du centre bourg de Saint-Pierre, développement et restructuration du port de La Cotinière, aménagements sportifs et routiers, nouvelle politique culturelle et associative des plus jeunes aux aînés, accession à la propriété et programme de logements à loyer modéré en partenariat avec l'Etat, la région et le département permettant leur financement.

Il fallait agir vite en réponse à la gestation de certains projets datant de plus de 20 ans comme le port de pêche ou la place Gambetta, mais aussi pour anticiper le contexte national de rigueur budgétaire imposée par le président François Hollande. Une rigueur imposée de force aux communes pour payer les dettes de l'Etat. De 2014 à 2017, ce sont 1,2 millions d'euros de baisse de dotations pour la commune de Saint-Pierre et 500 000€ par an à partir de 2017.

Par volonté, pragmatisme et rigueur dans notre gestion courante, y compris dans la gestion de nos effectifs, nous avons pu avec les services absorber ce véritable *coup de massue*.

Le nouveau Président de la République, Emmanuel Macron, a prévu un nouveau plan d'économies de 13 milliards en direction des collectivités locales. Avec la suppression de la taxe d'habitation, c'est une véritable mise sous tutelle des communes à laquelle nous allons être confrontés, une *casse* indirecte des services publics de proximité. C'est aussi à terme le risque de ne plus avoir de vie associative ou locale.

Aussi, je vous propose sur cette fin de mandat de rester vigilant et prudent dans la dépense, volontaire et innovant dans l'action. Saint-Pierre d'Oléron doit continuer de bien vivre. Je m'y engage.

Ayons confiance en l'avenir. Les projets qui vont venir structurer notre commune, nombreux et enthousiasmants, vont nous y aider. 2018, la place Gambetta, 2019-2021, modernisation du port départemental de La Cotinière, construction d'une nouvelle gendarmerie oléronaise, renouveau des installations et des pratiques sportives, Oléron bike park, salle multisport, nouvelle caserne des pompiers sur la route des Chateliers, un avenir en toute sérénité pour la commune de Saint-Pierre d'Oléron et le territoire de l'île d'Oléron.

Le maire,  
Christophe Sueur

## Les services municipaux

Accueil/Etat civil	05 46 47 02 83
Archives/Cimetière	05 46 85 92 47
Camping	05 46 74 10 53
Communication	05 46 36 32 86
Complexe sportif	05 46 47 27 66
Office municipal des sports	

Culture	05 46 36 32 77
Elections	05 46 47 77 09
Golf La Perrotine	05 46 47 11 59
Médiathèque	05 46 85 76 55
Police municipale	05 46 47 79 47
Scolaire/enfance	05 46 75 79 97
Social/CCAS	05 46 47 31 12
Technique	05 46 47 28 33
Urbanisme	05 46 47 77 08
Vie quotidienne	05 46 47 30 77

## Port de La Cotinière

Développement	05 46 76 42 53
Halle à marée	05 46 76 42 42
Tri sélectif (en Cdc)	05 46 47 64 98

## Sommaire

**scolaire** 4/5 La reprise de l'école donne le rythme / Qui mange à la cantine ?

**aménagement** 6 Point sur les travaux de la commune

**actualité** 7/8/9 Programme de stérilisation des chats errants / Débroussailler, une obligation / Nouvelle recrue pour la police municipale / Cartes grises en ligne

**vie locale** 10 L'émouvante cérémonie du 14 juillet

**histoire** 11 En 1917, l'entrée en guerre des Américains

**environnement** 12 Le roncier Le recyclage, se former et s'informer !

**vie quotidienne** 13 Voyage dans le temps avec Roger Bithonneau

**social** 14 retraite de M Le Roux

**DOSSIER** 15/26 Les actions municipales à mi-mandat

**loisirs** 27 Un été à la maison de l'enfance / Les activités de CASTEL

**sports** 28 Oléron bike park,

**économie** 29 Les nouveaux commerçants qui s'installent sur la commune

**La Cotinière** 30/31 Cérémonie des péris en mer / Projet de réhabilitation pour la maison du garde phare / les apports de la criée / Emission France culture

**culture** 32/33/34 La médiathèque fait sa rentrée / Les animations de l'Eldorado / Bal des Grands Coûtas, une soirée réussie !

**infos** 35 groupes politiques

**échos du conseil** 36  
37



## Une sortie paddle et vélo

En fin d'année scolaire, ce sont 23 élèves de CE2/CM1 de l'école de La Cotinière, leur enseignant et sept accompagnateurs qui se sont élancés à vélo sur les routes et les pistes cyclables de l'île d'Oléron. Leur objectif, rejoindre le petit port de la Gabare, un site magnifique, caché dans les marais de Saint-Pierre d'Oléron.

Sur place, près de la petite maison de pierres, les attendaient Julien et Francis de l'association *La Salicorne*, Stand Up Paddle pour une sortie à travers les marais. Découverte de la glisse, de la faune et de la flore, dégustation d'obione et de salicorne ont ravi l'ensemble du groupe. Assis, debout, à genoux, les enfants se sont bien débrouillés, avec ou sans courant et parfois même sans pagaie !

## La Cotinière

Ecole Jean Jaurès, 121 élèves (45 maternelles et 76 élémentaires), direction : Fabrice Blaizeau.

Les enseignants, photo ci-contre, de bas en haut, de gauche à droite : Fanny Beaumont, Sabine Roche, Delphine Train. 2e rang, Annie Girard, Isabelle Raviat, Fabrice Blaizeau, directeur (manquait sur la photo, Magali Lombardo intervient le vendredi en binôme avec Delphine Train).

A droite, le personnel communal : (en bas, de droite à gauche) Catherine Coulon, Monique Guiberteau, en haut, Patricia Vironneau, Françoise Massé, Ingrid Rouveron et Véronique Robin.



L'équipe du groupe scolaire  
Pierre Loti

## La reprise de l'école donne le rythme !

Une rentrée sous le signe de la bonne humeur pour les quelque 500 élèves scolarisés sur la commune de Saint-Pierre.

La municipalité a décidé de poursuivre la semaine à quatre jours et demi mais réfléchit à un éventuel retour aux quatre jours suite à la parution du décret du 28 juin dernier.

Le comité de pilotage composé de parents élus au conseil d'école, des directeurs d'établissements publics, des élus et des représentants de l'éducation nationale étudie cette possibilité.

La réforme des rythmes scolaires financée par la collectivité n'est pas une obligation pour l'enfant mais souvent liée à l'activité professionnelle des parents. Après la classe soit l'enfant reste à l'école et dans ce cas, ce sont les employés communaux qui assurent la surveillance ou alors les animateurs de Castel proposent des activités dans le cadre des temps d'activités périscolaires. Une réforme qui a coûté 91 400€ en 2015,

subventionnée pour 25 000 euros par l'Etat et la caisse d'allocations familiales. La rentrée amène son lot de nouveautés ! Les services municipaux ont profité des grandes vacances pour continuer l'amélioration de l'informatisation engagée depuis des années au sein des écoles. Au groupe scolaire Pierre Loti, c'est une mise en réseau et des ajouts de prises de courant qui ont été réalisés par les agents du service technique pour la cinquantaine d'ordinateurs en fonction dans les classes et salles informatiques de l'école. Reconditionnés par les services municipaux, ils commencent ainsi une deuxième vie auprès des enfants. Le principe est le même pour toutes les écoles publiques de la commune. Ce matériel est entretenu par l'informaticien de la collectivité (une quarantaine de PC pour les écoles Jean-Jaurès et Jules Ferry).





scolaire

Le personnel veille au contenu des plateaux repas des enfants

## Qui mange à la cantine ?

Du lundi au vendredi, les huit agents municipaux épluchent, nettoient, concoctent, mijotent et servent de bons petits plats pour nourrir les enfants inscrits au restaurant scolaire. Tout est préparé sur place, un gage de qualité pour nos enfants.

Le restaurant scolaire accueille les enfants des écoles Pierre Loti et Jules Ferry (maternelle) ceux des écoles Jean Jaurès, à La Cotinière et de Jeanne d'Arc, bénéficient de repas livrés tous les matins par le personnel communal de la cuisine centrale, dans les cuisines satellites avec salle de restaurant.

Que mangent nos chérubins ?

Les achats de matières premières privilégient les producteurs locaux et les aliments issus de l'agriculture biologique (20%) depuis ces 10 dernières années. Ces achats en circuit court (Oléron, bassin Marennes Oléron et département) concernent des aliments de base, tels que le pain, les légumes, la viande et le poisson et aussi les produits laitiers.

Afin d'offrir un vrai équilibre alimentaire, les repas sont élaborés en commission *menus* qui se réunit deux fois par trimestre et associe des enfants, des élus

et du personnel de la cuisine centrale.

Cet automne, pour mettre un peu plus de convivialité dans l'assiette, en plus de la semaine du goût, la commission réfléchit à l'élaboration de repas à thèmes avec l'intervention de professionnels afin de sensibiliser les enfants sur la nutrition et le gaspillage.

61 607 repas ont été produits et servis en 2016. Le coût de revient de celui-ci est de 7,60€ facturé au tarif unique de 2,50€.

Qui gère ?

Le service administratif en charge de l'enfance établit le lien entre la municipalité et les écoles, avec le personnel et les enseignants. Il accueille et informe les parents sur les temps périscolaires, les inscriptions et le restaurant scolaire.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, n°20 rue de la République 05 46 75 79 97

## Chez les petits

Christelle Da Mota, directrice de l'école Jules Ferry succède à Joëlle Marcoux. Professeure des écoles, elle arrive de Chartres (Eure-et-Loir) et apporte son expérience de 25 ans dans l'enseignement. Plus de 90 enfants sont scolarisés dans cette école, encadrés par une équipe majoritairement féminine.

Légende photo, de gauche à droite, de bas en haut :

Valérie Soulié, Christelle Da Mota, (professeures des écoles), Corine Perdriaud (personnel communal), au-dessus (de gauche à droite) Sylvie Laverdin (employée communale), Nathalie Marcou (professeur des écoles) Isabelle Louzada, Murielle Rivière et Isabelle Robert (employées communales), Muriel Brézé et Karine D (professeures des écoles).

## Côté école privée

Ecole Jeanne d'Arc : direction Claire Henry

Effectif de 177 élèves (75 maternelles et 102 élémentaires). Photo ci-dessous, de gauche à droite, assises : Claire Nicard, Nadine Valembois, Béatrice Boileau.

Debout : Claire Henry, Anne Chaulieu, Armelle Morin et Nathalie Dagusé.

## A Pierre Loti

Un effectif de 161 élèves, direction Françoise Dodin.

Photo page de gauche, de droite à gauche, l'équipe des professeurs des écoles : Françoise Dodin, directrice, Claire Huchon, Aurélia Migault et Philippe Raynal, Virginie Presse, Céline Vergnault et Eric Saillard, Carine Le Guellanff (Pascale Benayoun absente ce jour-là). Sophie Leroux, assistante

de vie scolaire collectif, vient en aide à plusieurs élèves dans l'école. Les employés municipaux, Corinne Normandin, en soutien à Virginie Presse, coordinatrice ULIS (unité localisée d'inclusion scolaire). Affectées à l'entretien et à la surveillance : Magalie Beausoleil, Stéphanie Moquay et Paloma Albedro. Marianne Salomon à l'animation de la bibliothèque.





Cycle 2, Pierre Loti, murs et huisseries ont été repeints



Les barrières et potelets empêchent le stationnement des véhicules et sécurisent ainsi les abords du collège

## Les travaux reprennent en ville et dans les villages

Profitant de la fermeture des écoles pendant l'été, le personnel communal a investi les lieux pour un entretien bien nécessaire. De grande ampleur, les travaux de la place Gambetta sont sur le point de redémarrer pour une longue période. A La Cotinière, l'assainissement sera revu en deux points.

### ● Place Gambetta

La deuxième phase de réaménagement de la place reprendra courant octobre. Elle s'effectuera sur toute la surface du parvis de la mairie, entre la rue Raymond Grandsart et la rue de la Bouline et s'étendra jusqu'au kiosque à musique. Elle comprendra toute la réfection avec la piétonisation de l'espace, la création de deux noues enherbées et végétalisées afin de récupérer les eaux de pluie. Ces travaux devraient s'achever au printemps 2018. Ils seront interrompus pendant les vacances scolaires, devant les restaurants, afin de ne pas gêner l'activité commerciale. Le syndicat de voirie est maître d'œuvre de ce chantier. Comme précédemment, les riverains seront bien évidemment avisés des plannings à venir.

### ● Travaux dans les écoles

Comme chaque année, les employés des services municipaux se sont affairés à l'entretien dans les écoles profitant des vacances scolaires. Le sable a été remplacé dans les bacs, un procédé indispensable en terme d'hygiène.

Les huisseries intérieures et le très long couloir de l'école Pierre Loti (71 mètres au cycle 2) ont été repeints, offrant à nos enfants un espace clair et agréable. Ils ont également procédé à la mise aux normes électriques de la salle informatique et un WC pour personne à mobilité réduite a dû être aménagé.

● Ecole maternelle Jules Ferry, c'est la salle de motricité qui avait bien besoin d'un coup de propre. Elle a donc été totalement repeinte ainsi que les dortoirs des petits.

### ● Ecole élémentaire Jean Jaurès, à La Cotinière

Trois WC ont été mis aux normes pour les rendre accessibles à tous. Un ascenseur installé à l'emplacement de l'ancien escalier en colimaçon permet l'accès en toute sécurité à la bibliothèque située à l'étage. La mise en place d'un nouvel escalier plus pratique et aux normes a été nécessaire. En extérieur, le portail a dû être changé permettant une ouverture plus conséquente pour la circulation des véhicules de service et de livraison. Une fresque a été réalisée par les élèves de

l'école. Coût total de l'aménagement accessibilité : 50 000€.

### ● Côté complexe sportif

Les tribunes du stade de football, équipement communal, viennent d'être entièrement repeintes par une entreprise locale. Montant des travaux : 20 000€ à la charge de la collectivité.

● Les abords du collège ont été sécurisés par du mobilier urbain assurant une protection physique pour les piétons. Coût : 6000€.

### ● Village de La Cotinière

La réfection du réseau d'assainissement est en cours d'appel d'offres et concerne la rue des Garnaudières et l'avenue des Pins. Ces travaux démarreront mi-octobre. La vétusté des réseaux de l'avenue des Pins devra faire l'objet d'un diagnostic, ce qui occasionnera un certain retard et une modification de planning. Ces aménagements se prolongeront jusqu'en début 2018. La chaussée de ces deux voies sera entièrement réhabilitée. Maître d'ouvrage : syndicat des eaux de la Charente-Maritime.





# Un couple de chats, 20 000 descendants en quatre ans

Face aux difficultés de la reproduction rapide des chats errants liée aux abandons, la commune de Saint-Pierre d'Oléron, en partenariat avec l'association *Santiago*, a mis en place un programme de capture et de stérilisation de ces félins, accompagné d'une sensibilisation de la population.

*Nous souhaitons prendre le problème à la source et ainsi contrôler la population féline d'une manière humaine et efficace, au bénéfice des animaux et des habitants,* explique monsieur le maire. Une convention avec l'association Santiago a été signée et validée lors du conseil municipal du 27 juin 2017. Cette opération est menée en étroite collaboration avec les vétérinaires qui acceptent de pratiquer des tarifs correspondant au montant octroyé par l'association *30 millions d'amis*.

A ce jour, quelques endroits ont déjà été recensés et la stérilisation est en cours sur Matha, La Boirie, La Chefmalière, La Menounière, Saint-Séverin, La Cotinière, l'hôpital local, rue de la Libération, lotissement Le Québec et l'Oumière.

● Démarche citoyenne en signalant les chats errants

Certaines personnes nourrissent ces chats, ce qui engendre des reproductions sauvages. En les signalant, ils seront recensés, contrôlés, capturés et stérilisés et remis sur site. Les nourrir quelques jours ou quelques semaines pendant vos vacances aggrave la situation et laisse ces chats complètement perdus quand vous repartez !

● En stérilisant vos propres chats

Il est essentiel que vos jolis matous soient stérilisés (mâles ou femelles) pour

garantir le succès de cette opération ! Un chat n'a pas de désir d'enfants à assouvir, c'est une idée reçue ! Faire reproduire un animal aujourd'hui est une des causes de la surpopulation des refuges, de la prolifération et de la misère animale.

● Soyez responsable !

La stérilisation bénéficie :

- à la santé des animaux opérés

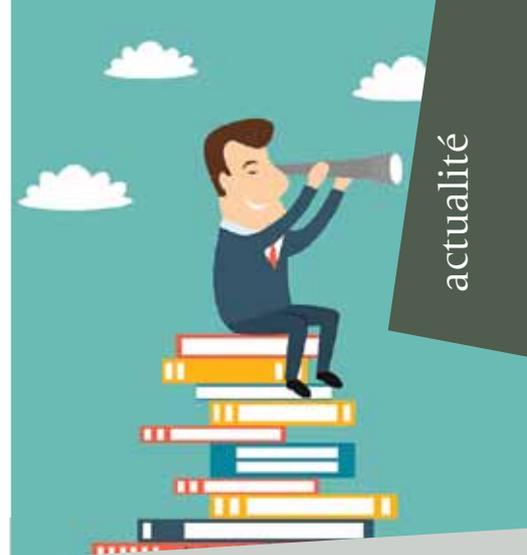
- à la santé des animaux domestiques vivant dans leur entourage. Les chats se battent moins, ce qui réduit le risque de contagion des maladies (leucose féline, sida des chats).

- à la tranquillité des habitants. En effet, les nuisances (bruits et odeurs) diminuent, voire disparaissent. Les chats mâles castrés marquent moins leur territoire et les *concerts nocturnes* cessent.

● Soyez impliqué !

Devenez bénévoles ou famille d'accueil pour aider les félins en détresse, les sortir de la rue. Vous hébergez un chaton le temps de sa sociabilisation ou une chatte juste stérilisée, en convalescence.

Si vous souhaitez des informations, nous aider ou signaler des chats errants : association *Santiago*, Caroline (présidente). [asso.santiago@gmail.com](mailto:asso.santiago@gmail.com) Facebook et messenger : Association Santiago



actualité

## La validation des acquis de l'expérience

● C'est quoi ?

Un droit individuel permettant la délivrance d'une certification reconnue et homologuée au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) par la reconnaissance de l'expérience.

● Pour qui ?

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience\* en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

\* sous certaines conditions

● Dans quel but ?

Pour une reconnaissance personnelle ou professionnelle, une optimisation de sa recherche d'emploi, une évolution professionnelle, ou en réponse à des exigences réglementaires, à une nécessité.

● Par où commencer ?

Téléphonez au 06 71 77 98 79 pour un rendez-vous personnalisé à la Maison des Initiatives et des Services de Marennes ou à la Mission Locale de Rochefort (1 avenue Maurice Chupin, parc des Fourriers Rochefort). Un accompagnement dans les étapes clés de votre démarche pourra vous être proposé gratuitement.

Aquarelle de Daniel Bergagna dans «Oléron balade et découverte, faune et flore du marais»

## A découvrir !

Daniel Bergagna, artiste peintre professionnel, vit et travaille depuis 40 ans dans le petit hameau de l'Aiguille, au cœur des marais, entre Saint-Pierre et Boyardville. Son atelier-exposition est ouvert à la visite toute l'année.

Daniel Bergagna n'est pas seulement un peintre surréaliste, c'est aussi un amoureux de la nature conscient de la richesse écologique de notre île. A l'écoute des touristes de passage et afin de satisfaire leur curiosité, il propose la troisième édition (enrichie d'illustrations supplémentaires) d'un ouvrage sur la faune et la flore du marais d'Oléron.

Les aquarelles et les dessins répertorient amphibiens, insectes et oiseaux du marais. Au fil des pages, on y trouve, entre autres, l'avocette élégante, le chevalier gambette ou encore la linotte mélodieuse. Les textes écrits par l'auteur racontent l'histoire de ces anciens marais salants et nous renseignent sur les lieux d'observation de ces espèces vivantes, sur leur habitat et leurs habitudes de vie.

Cet ouvrage nous invite à la découverte du marais, milieu encore sauvage et protégé. Il est un recueil d'informations bien particulier, véritable source biotope où il fait bon randonner et observer.

### *Oléron, mon archipel*

Cet ouvrage se présente tel un album de tous les dessins et tableaux peints par l'artiste durant sa carrière et ayant comme sujet la silhouette de notre île. Il est jalonné de haïkus, petits poèmes japonais.

Vendus 20€ chacun, disponibles à l'atelier-expo, pour une dédicace ou à la Librairie des Pertuis, centre-ville de Saint-Pierre.



## Submersion, feux de forêt, donnez votre avis !

L'enquête publique sur le Projet de plan de prévention des risques naturels (PPRN) a commencé depuis le lundi 25 septembre et se poursuit jusqu'au vendredi 3 novembre 2017 inclus, avec une commission d'enquête composée de messieurs Dominique Bibon, Gérald Braud et Michel Hourcade.

Pendant toute la durée de cette enquête, le public peut prendre connaissance du dossier, contenant notamment une note de présentation, des documents graphiques et un règlement associé, aux jours et aux heures habituels d'ouverture au public en mairie ou sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime ([www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr), rubrique publications) ou en accès gratuit sur un poste informatique mis à disposition à la préfecture, 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le public peut formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet en mairie, sur le site des services de l'État en Charente-Maritime à l'adresse ou par correspondance à l'attention de Dominique Bibon, président de la commission d'enquête, en mairie de Saint-Pierre-d'Oléron CS 40100 rue de la République – 17310 Saint-Pierre-d'Oléron.

Vous pourrez vous déplacer en mairie et rencontrer un commissaire enquêteur

pour lui formuler vos observations, orales ou écrites à l'occasion des permanences, salle gambetta.

La commission d'enquête recevra les observations du public aux jours et aux heures suivants :

- mercredi 27 septembre, de 13h30 à 17h30,
- jeudi 12 octobre de 8h30 à 12h30,
- samedi 21 octobre de 9h30 à 12h30,
- vendredi 27 octobre de 13h30 à 17h30
- vendredi 3 novembre de 13h30 à 17h30.

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer, auprès du service urbanisme, aménagement, risques et développement durable – Unité prévention des risques – 89 avenue des Cordeliers – CS 80000 – 17018 La Rochelle cedex 1.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le projet de plan de prévention des risques naturels, éventuellement modifié, est approuvé par arrêté préfectoral.



La friche aux abords des villages devra être soit nettoyée, soit cultivée

## Le débroussaillage, une obligation

Les surfaces en friche ne cessent d'augmenter sur le territoire insulaire. Pour endiguer ce phénomène, une opération est actuellement menée conjointement avec les huit communes de l'île et la communauté de communes de l'île d'Oléron. Il s'agit de mettre fin aux dégradations environnementales et paysagères mais aussi de lutter contre la prolifération d'espèces nuisibles et les risques d'incendie\*.

La détention d'un terrain oblige son propriétaire ou son locataire à l'entretenir comme le prévoit la loi.

Lors d'une table ronde en mairie, agriculteurs, viticulteurs et chasseurs ont échangé sur la problématique, tous impactés par les dégâts provoqués principalement par les sangliers. Ainsi, les services municipaux et les représentants de la chasse ont procédé à un inventaire des terrains non entretenus sur la commune. Puis chaque propriétaire a reçu un courrier précisant les obligations de nettoyage. Dans le cas où cet entretien ne serait pas effectué dans les deux mois suivant la réception du courrier, des sanctions seront appliquées. La commune se verra dans l'obligation de faire effectuer les travaux aux frais des propriétaires.

Quel danger représentent les friches ?

En cas de sécheresse, ces friches sont un foyer facilement inflammable et contiennent bon nombre de nuisibles, tant sur la faune que sur la flore (telle l'herbe de pampa ou encore le séneçon en arbre).

Les friches aux abords des bourgs et des villages représentent un habitat pour les sangliers, ils s'y nourrissent et y séjournent.

A la tombée de la nuit, il n'est pas rare de croiser une laie et ses petits à l'orée des villages, ce qui peut présenter un danger pour la population. Si le sanglier est considéré comme nuisible sur Oléron, il est impossible de le chasser à proximité des habitations. En effet, des battues sont régulièrement organisées pour réguler la prolifération de cette espèce, mais le périmètre se limite à 150 mètres des constructions, une sécurité pour les villageois.

Autre solution possible : vous confiez votre parcelle à un agriculteur. Cultivée, elle est ainsi entretenue. La communauté de communes de l'île d'Oléron peut vous orienter dans vos démarches. Dans le cas où vous optez pour un nettoyage du terrain concerné, le service de la police municipale de la commune vous renseignera sur le type d'entreprises susceptibles de réaliser les travaux.

Police municipale, bureau ouvert le matin de 8h30 à 12h30 - 05 46 47 79 47

*\*Dans le cadre de la protection incendie, le débroussaillage est rendu obligatoire autour des habitations, prévu par le code forestier et par arrêté préfectoral SIDPC n°07-2486 du 05/07/2007.*



actualité

## Une nouvelle recrue

Sandra Vivien, nouvelle policière municipale, vient renforcer l'équipe de la police municipale pour pallier l'absence d'un agent en disponibilité. Cette jeune trentenaire a fait ses armes pendant cinq ans à la gendarmerie du Château d'Oléron puis ces trois dernières années, elle était en poste sur la commune de La Brée les Bains en tant qu'agent de la police municipale. Formée à l'école de gendarmerie nationale de Tulle, en Corrèze, elle a été recrutée depuis le 1<sup>er</sup> août en tant que gardien brigadier sur la commune de Saint-Pierre.

## Les cartes grises en ligne

A compter du 2 novembre 2017, les démarches pour effectuer une demande de carte grise se feront en ligne. Ne vous déplacez plus à la préfecture de La Rochelle, c'est inutile puisque le guichet des cartes grises sera définitivement fermé à partir de cette date !

Au moyen de votre équipement numérique (ordinateur, smartphone, tablette), vous pourrez vous connecter sur les deux sites pour effectuer votre demande de carte grise :

France connect: <https://franceconnect.gouv.fr> ou l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Téléphone : 08 11 10 57 16

Pour toutes les démarches d'immatriculations en ligne, un code confidentiel, transmis par courrier avec le certificat d'immatriculation doit être conservé, il sera exigé pour accéder à votre dossier.



Marianne Guérin, près de Manon Gaurier, ASVP, face à monsieur le maire et son adjointe aux affaires sociales, Sylvie Frougier

## Une cérémonie chargée de sens et d'émotion

Si la cérémonie du 14 juillet est une tradition dans toutes les communes de France, elle n'est pas moins empreinte d'émotion. Elle rappelle les valeurs de la République et récompense celles et ceux qui s'engagent pour la sécurité de tous. Cette année, elle avait un caractère particulier.

La cérémonie fut ouverte en présence de la conseillère départementale, des élus, des représentants des associations des anciens combattants, des associations communales et oléronaises, des services municipaux, de la police municipale, de la gendarmerie nationale et du centre de secours de Saint Pierre d'Oléron.

*...La commune reste le socle démocratique de nos institutions et la dernière sentinelle du service au public... La fraternité est une valeur dont nous disposons à volonté, encore faut-il savoir être disponible, à l'écoute, accepter la différence, telles sont les valeurs de la France qui doivent résonner avec la valeur en souffrance : celle de la tolérance.*

*Je souhaiterais conclure ce discours par 2 reconnaissances particulières : Comme de tradition, la caserne de pompiers de Saint-Pierre d'Oléron et l'ensemble de ses sapeurs-pompiers professionnels et volontaires nous font l'honneur d'être présents... Chacun connaît votre engagement exemplaire, votre présence nécessaire du premier*

*secours, le dépassement de soi, votre engagement à toute heure de porter secours et sauver des vies.*

*Ce sont toutes ces vertus que vous partagez avec vos proches, vos familles : courage, abnégation, disponibilité, dévouement que nous honorons aussi aujourd'hui.*

*C'est avec beaucoup de respect que, nous tous ici présents, tenons à nous associer pour vous présenter nos remerciements les plus sincères.*

Lors de cette cérémonie, le maire souhaitait souligner l'engagement et le dévouement particulier de Marianne Guérin qui a fait preuve d'un courage et d'une témérité exemplaires.

*En avril dernier, vers une heure du matin, Marianne Guérin est alertée par le déclenchement du détecteur de fumée de l'appartement voisin du dessous. Entendant les cris et les pleurs des enfants de sa voisine, elle prend conscience très rapidement qu'un incendie fait rage au rez-de-chaussée. Après avoir mis son propre enfant de 4 ans en sécurité, elle entre une*

*première fois dans cet appartement envahi par les fumées toxiques, fait sortir sa voisine et la fille aînée en état de choc, asphyxiée à l'extérieur. Puis Marianne Guérin pénètre une seconde fois dans le logement pour récupérer et évacuer les 2 autres enfants toujours prisonniers des flammes.*

*Cette tentative l'oblige à rebrousser chemin tant la chaleur et les fumées l'asphyxient et l'empêchent de se maintenir dans les lieux. Après s'être oxygénée à l'extérieur, elle pénètre une 3<sup>e</sup> fois dans le logement, réussit à localiser la fillette de 4 ans et l'évacue à l'extérieur. Sachant qu'il reste encore un enfant de 6 ans prisonnier dans sa chambre, elle entre une 4<sup>e</sup> fois dans la fournaise, la concentration de fumées et de flammes est telle qu'elle n'a aucune visibilité, mais elle persiste, tâtonne le mobilier brûlant de la chambre en vain. Elle comprend qu'il est trop tard. A bout de souffle, elle décide de s'extraire des lieux en flammes et alerte les pompiers.*

*C'est donc bien au péril de sa vie, dans un dévouement exemplaire et grâce à son courage que Marianne Guérin a sauvé 3 des 4 personnes de ce dramatique incendie et nous la saluons aujourd'hui.*

*C'est pourquoi j'ai demandé à Mr le Préfet de la Charente maritime de reconnaître cet acte de bravoure....*

*Au nom de la République Française, en ce jour du 14 juillet 2017, je vous remets la médaille de bronze pour acte de courage et dévouement.*

*Avec toutes nos félicitations.*



Soldats américains sur les quais de Saint-Nazaire 1917



Devant une ambulance, des paysans accueillent des soldats américains lourdement équipés

# 1917, l'entrée en guerre des Américains

Le second semestre de 1917 a été marqué par deux événements internationaux décisifs pour ce qui est du déroulement de la guerre.

Du côté négatif, la défection progressive des troupes russes due au triomphe des Bolcheviks qui scellent leur interruption de la participation à la guerre par le traité de Brest-Litovsk début décembre, ce qui libère toutes les divisions allemandes et austro-hongroises luttant à l'Est. Du côté positif, pour les Français et les alliés, l'entrée en guerre des Américains, qui, jusque-là, s'étaient tenus à l'écart du conflit, tout en livrant du matériel militaire (et des chevaux !) que leur achetaient Français et Anglais.

Construction de camps pour accueillir les Américains.

Les troupes américaines sont arrivées progressivement par bateaux dans ce second semestre 1917, puis en 1918, d'où la construction de camps à proximité des grands ports donnant sur l'Atlantique et la Manche.

Claude-Marie Ginet, vigneron à Saint-Nizier-sous-Charlieu :

*On est arrivé le premier décembre (1917) et on y est resté deux mois pour faire un camp pour les Américains. On a fait un camp de 48 kilomètres carrés à 20 kilomètres de Bordeaux, à Saint-Médard-en-Jalles. 48 kilomètres carrés ! Des baraquements, des pistes pour l'artillerie lourde. Parce que les Américains, ils sont venus rien qu'avec leur matériel comme ça ; toute*

*l'artillerie, c'étaient les Français qui leur avaient fournie. Y avait pour loger cent mille Américains et la cavalerie ! Nous étions dix mille artilleurs ! Alors, on est arrivé là-bas en plein désert ! On avait une tranchée de 2,5 kilomètres, de 2 mètres de large et de 2,5 mètres de profond à creuser ! A la main ! Un mètre au fond. On a fait un château d'eau. Nous, on était de corvée des eaux. On était dans les landes, mais il fallait la piémontaise. Et on avait pas de pelle mécanique ! On a fait des remblais de sept mètres d'épais, hein ! On était dix mille, rien que des artilleurs ! Parce que notre classe était presque toute d'artilleurs, parce qu'on manquait d'artillerie. Du jour où on a suffisamment d'artillerie, y a parti ! On nous mettait dans des baraques qu'on faisait, des baraques en dur, avec l'électricité, l'eau, aménagées, avec le ciment (au sol). On commençait à faire le ciment : il sortait dix baraques par jour ! Il fallait sécher ce ciment. Si vous aviez entendu tousser ! Alors, un beau soir, moi je dis : je suis malade, moi, je voudrais voir le docteur.*

Vous couchiez dans des baraques où le ciment était frais ?

C-M. G. : *elles étaient faites, et puis quatre, cinq, huit jours après... (on les habitait). L'humidité remontait !*

*Fallait voir ça ! Ça toussait ! Alors j'ai été malade...*

Les Américains : braves mais inexpérimentés !

C'est le jugement très majoritaire d'un grand nombre de soldats ayant combattu à leurs côtés.

Et les Américains ?

Georges Montagne, de Bussières, incorporé en avril 1915 :

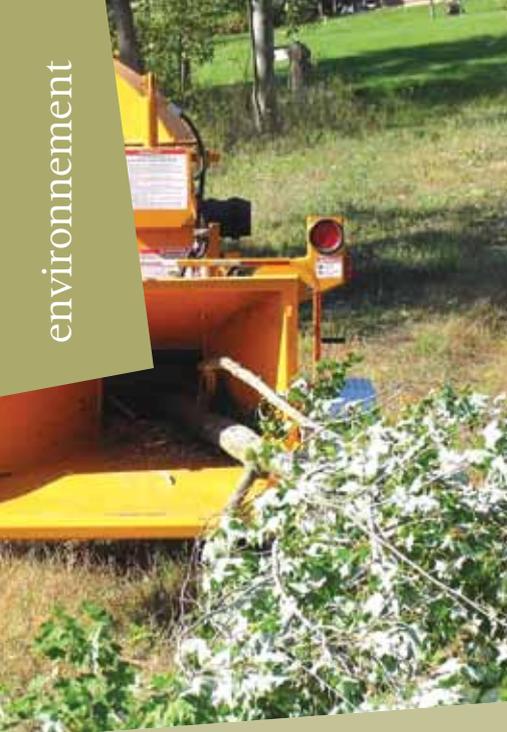
*ils étaient patriotes ! D'abord, ils avaient été instruits par nous-mêmes, la première division. Nous sommes allés en liaison avec eux au front. Dans la Marne, on était. Mais ils étaient patriotes ! Mais ils savaient pas ce que c'était que la guerre ! Tandis que nous, on avait fait la guerre de tranchées, on attaquait de trou d'obus en trou d'obus. Tandis qu'eux, ils sont sortis en flèche ! Ils en ont laissé ! Parce que les mitrailleuses, vous comprenez ! Tandis que nous, on suivait nos officiers ou nos sous-officiers, mais dès qu'ils allaient en avant, on sautait à côté d'eux...*

Donc, au début, ils ne prenaient pas assez de précautions ?

G.M. : *ah non ! Pas assez de précautions ! Au début, ils en ont laissé beaucoup (de morts, sur le terrain). Après, ils ont appris à faire la guerre... C'est nous qui leur avons appris, dans le fond... Et puis l'expérience, forcément.*

L'entrée en guerre des Américains va se révéler être un événement capital, influant sur le cours général de la guerre et amorçant l'évolution du conflit vers la victoire des Alliés.

(Témoignages tirés de l'ouvrage « Mémoires de la Grande Guerre » par Lucien Barou)



## Recyclage, je me forme et je m'informe !

Plusieurs opérations de recyclage sont mises en place par la communauté de communes de l'île d'Oléron auxquelles les citoyens sont conviés pour s'informer, échanger ou recycler.

- Sur le site de l'écopôle à Dolus, formation de compostage gratuite, proposée le mercredi 11 octobre à 10h. Toute l'année, vous pouvez jardiner au naturel avec la vente de compost sur le site de l'écopôle.

- Opération broyage de végétaux lundi 16 octobre à la déchèterie du Château d'Oléron et le mardi 17 octobre à la déchèterie de La Brée-les-Bains. Réservation au 05 46 47 21 84.

Vous pouvez bénéficier d'une aide de 50€ pour le broyage de végétaux à domicile (prestation ou location), consultez le site : [www.cdc-oleron.com](http://www.cdc-oleron.com)  
Renseignement : 05 46 47 21 84

- En déchèteries portez vos coquilles d'huîtres et compagne. Horaires d'ouverture des déchèteries du lundi au samedi : 9h à 11h50 et 14h à 17h50. **Ouvertes le dimanche matin jusqu'au 31 octobre : 9h à 11h50.** Fermées les jours fériés.

**Attention, depuis début octobre, la collecte des déchets pour les ordures ménagères et des bacs jaunes a lieu une fois par semaine**



## Un roncier et plein de mûres !

Quel plaisir, à la fin de l'été, de picorer quelques mûres près du chemin, ou d'aller en famille remplir un seau de fruits pour faire la confiture ! Pourtant, ces fruits se méritent : combien d'égratignures et de vêtements troués à cause d'une jolie mûre un peu trop éloignée ?

- De la famille des roses

La ronce commune (*Rubus fruticosus*, l'espèce la plus répandue chez nous) est un arbrisseau épineux de la famille des rosacées, qui regroupe beaucoup de plantes bien connues : les roses bien sûr, l'églantier, le pommier, poirier, cerisier, prunier, fraisier, amandier, néflier, mais encore d'autres espèces connues pour leurs fruits, leur bois d'œuvre ou leurs propriétés médicinales. De nombreuses espèces de cette famille contiennent aussi des composés toxiques.

- Vous reprendrez bien une drupéole ?

Techniquement, le fruit de la ronce est une drupe : après fécondation, les organes femelles de la fleur se gonflent de chair et contiennent chacun une petite graine. Une simple mûre regroupe des dizaines de drupéoles (petites drupes). Le petit filament qui dépasse des drupes est un reste fané du pistil. Notre *fruit* est donc un regroupement de fruits, tout comme les framboises d'ailleurs. Les botanistes appellent cela une polydrupe : pensez-y, au moment du dessert !

- Le gîte et le couvert

Les mûres sont loin d'être réservées à l'alimentation humaine : de nombreux

oiseaux en raffolent. A la saison, les renards en dégustent des kilos et leurs crottes, pleines de graines, le prouvent. En début d'été, les insectes bénéficient d'un pollen abondant. Le miel d'Oléron doit beaucoup aux ronces. Les feuilles et les tiges sont appréciées par les chevreuils et nécessaires à la chenille du bombyx de la ronce.

- Mangez des mûres !

A condition de ne pas la cueillir en bord de route (polluants et poussières), voilà au moins une espèce avec laquelle on atteint facilement le quota de 5 fruits par jour : souvenez-vous, chaque mûre est déjà constituée de dizaines de fruits ! Elle contient une bonne dose de vitamine C, plusieurs formes de vitamine B (sauf la B12) et plusieurs antioxydants.

- Attention, ces bénéfiques disparaissent si l'on consomme ce fruit sous forme de crème, dans le kir... La plante est dépurative et fortifiante. Elle est utilisée en médecine douce pour soigner les aphtes, les angines, bronchites, diarrhées, mais aussi en collyre pour les yeux ou pour des soucis capillaires. On en fait par exemple des infusions. Mais surtout des confitures !



## Voyage dans le temps

Par cet après-midi du 19 mai, le réseau de bénévoles et de personnes âgées du dispositif *MONALISA* était invité à partager des récits sur le thème *Contes et légendes de l'île d'Oléron*, racontés par Roger Bithonneau.

Les personnels de la médiathèque et du service Vie quotidienne ont travaillé en collaboration afin d'organiser cette rencontre qui était également ouverte au public.

Roger Bithonneau a plus d'une corde à son arc, paysan de l'île d'Oléron aujourd'hui retraité, il est influencé par son environnement maritime. Il est aussi chanteur, musicien et ancien maire de sa commune de Saint-Denis d'Oléron.

A la fin du récit, une collation a été servie. Ainsi toutes les personnes présentes ont pu discuter avec le conteur qui a dédié son livre à la médiathèque.

Dans le cadre du concours photo sur le thème *vieillir entouré* organisé par le *CLIC Oléron\**, trente huit photos ont été proposées. Le jury s'est réuni et en a primé cinq dont une où figurent bénévoles et personnes âgées du réseau *MONALISA* de Saint-Pierre prise lors d'une rencontre. La sélection s'est faite sur plusieurs critères : la qualité de la photo, la pertinence par rapport au thème et enfin l'émotion perçue au travers de la photo.

Une exposition aura lieu dans le hall de l'Eldorado pendant la semaine bleue.

*\*centre local d'information et de coordination*



Pour rejoindre le réseau de bénévoles contactez le service *vie quotidienne* - Florence Bariteau 05 46 47 30 77

## Une signalétique mise à jour

Avant la saison, une nouvelle signalétique a été réactualisée faisant apparaître les nouveaux commerçants et artisans qui viennent compléter la liste des commerces déjà existants. Ainsi, ces panneaux ont pour but de montrer toute l'activité économique des centres-bourgs de Saint-Pierre, de La Cotinière et de la zone d'activité des pourtours de la ville. Sous forme de rubrique légendée de points colorés, une liste non exhaustive renvoie sur le plan de la ville.

Pour l'inauguration du jeudi 15 juin dernier, les invitations avaient été lancées à tous les nouveaux commerçants, aux bureaux des associations des commerçants, aux élus municipaux et communautaires.

A l'issue de cette présentation, tous les participants ont été invités à partager un verre de l'amitié.

Une mise à jour de cette signalétique est envisagée tous les deux ans.

## Rappel mutuelle santé

Dans le cadre du dispositif *Ma commune/Ma santé*, des permanences se déroulent en mairie, un conseiller reçoit et aide à la constitution des dossiers uniquement sur rendez-vous auprès du service *vie quotidienne* : 05 46 47 30 77.

Ces actions de mutualisation améliorent le pouvoir d'achat des adhérents.

Octobre : mercredis 4 - 11 - 18 - 25

Novembre : mercredis 8 - 15 - 22 - 29

Décembre : mercredis 6 - 13 - 20



Alain Le Roux en présence du maire, Christophe Sueur et d'Edwige Delheur, directrice de l'agence régionale de la santé de Charente Maritime

## A tout âge, faire société !

*...Faire société c'est développer des échanges de toutes sortes et avec toutes les générations au plus près de soi, dans nos univers familiaux qui se transforment considérablement et puis autour de soi, dans nos milieux de vie, parce que c'est dans la relation aux autres que chacun peut se construire...*

*Michel Billé, sociologue  
et parrain de la Semaine Bleue 2017*

La semaine bleue a commencé sur Oléron, voici les rendez-vous à venir :

**du 2 au 8 octobre** expo *Vieillir entouré*, hall du cinéma Eldorado à Saint-Pierre.

**vendredi 6 octobre** à 14h30 - rendez-vous parking *Vitéal Oléron* à Saint-Pierre pour une marche bleue : deux circuits accessibles à tous. Venez habillés de bleu ! Organisée par la section marche du Club la Seigneurie *Ensemble et solidaires*. 16 h : pause gourmande à la résidence sénior *Vitéal Oléron*.

Hors les murs du musée de l'île d'Oléron, du 2 au 8 octobre dans les maisons de retraite. *Oléron-continent, les liaisons maritimes du Moyen Âge à nos jours*

Une semaine qui se prolonge toute l'année avec *Passerelle Bleue en Oléron*, une initiative partenariale pour créer des passerelles entre les acteurs locaux et favoriser l'accès à la vie sociale des séniors de l'île d'Oléron.

Favoriser la participation de tous, particulièrement des plus âgés, à la vie locale contribue largement au bien vieillir et est reconnu comme un facteur essentiel de lutte contre l'isolement. CLIC Oléron 05 46 33 27

## Au revoir monsieur le directeur !

Après presque trente ans de carrière, Alain Le Roux, directeur de l'hôpital, a fait valoir ses droits à la retraite. En juin dernier, une cérémonie était organisée pour son départ, elle réunissait un large public, équipes hospitalière et administrative, tous étaient venus en force. Un après-midi bien animé, jalonné de témoignages et de chansons dans une ambiance bon enfant !

Alain Le Roux aura géré de front l'EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées) de Saint-Pierre et de Saint-Georges et l'hôpital. Arrivé en 1987 après avoir suivi des études d'infirmier puis de droit, il décroche le concours de la filière hospitalière. Il partira quelques années vers d'autres horizons mais, fort de cette première expérience, son choix se reportera sur Oléron où il candidate au poste de directeur. Ancré à Oléron, il fondera une famille.

Au fil du temps, il a vu se développer et évoluer l'hôpital, même si ces dernières années ont été marquées par des restrictions, le service de médecine a évolué. Il a souligné notamment *l'importance de l'existence de cette structure de santé sur ce territoire si particulier qu'est Oléron, et de la nécessité absolue que constitue en ce contexte le contrat local de santé, qui a pour vocation de désenclaver le territoire et de permettre au plus*

*grand nombre l'accès aux soins*. Sans oublier les coopérations avec les hôpitaux de Rochefort et La Rochelle dans l'organisation des consultations avancées en ORL (Oto-Rhino-Laryngologiste), orthopédie, urologie, gynécologie et pneumologie qui vient renforcer l'offre de soin pour les Oléronais.

La transition confiée à Jean-François Richard, en attendant une nouvelle direction, le rassure puisque les deux directeurs ont déjà travaillé à la mutualisation de moyens pour les deux structures.

Et de préciser : *il est essentiel de poursuivre le projet d'établissement et compléter comme il se doit l'offre de soins et de services médicaux en partenariat avec toutes les bonnes volontés pour le bien du territoire*.

De nombreux témoignages d'amitié lui ont été adressés.

Ses qualités premières, un directeur humain et bienveillant.

# Les actions municipales à mi-mandat

>> Christophe Sueur,  
*maire*



*Pose de la 1<sup>re</sup> pierre, place Gambetta*



*Rue Benjamin Delessert*



Madame, monsieur,

En mars 2014, vous avez choisi de faire confiance à l'équipe BVO (Bien Vivre en Oléron) et de nous élire pour conduire une politique différente portant sur l'amélioration de votre cadre de vie.

En prenant la gestion de la commune, nous mesurons nos responsabilités et l'ampleur de notre tâche. Dès notre installation, nous avons mené différents audits qui ont révélé de nombreux contentieux impactant les finances : urbanisme, Cojiprom, marché couvert, hôtellerie de plein air, etc... autant de dossiers aux lourdes conséquences pour le budget communal.

Il a fallu faire preuve d'audace, de pugnacité et de diplomatie pour présenter une approche claire et obtenir l'apaisement, comme avec l'extinction de l'emprunt toxique existant.

Tout en poursuivant les travaux engagés en 2013, nous avons, la première année, mis en œuvre de multiples actions de notre programme pluriannuel d'investissements inscrit à notre journal de campagne. En trois années, un nombre conséquent de dossiers ont été traités, engagés et réalisés.

Dans un contexte difficile où l'Etat fait porter une partie de sa dette sur les collectivités locales, nos budgets restent rigoureux, contrôlés, sincères et à l'équilibre, permettant de défendre cette proximité municipale qui vous accompagne au quotidien et qui me tient à cœur.

A mi-mandat, permettez-moi de vous adresser le premier bilan de notre action. Du projet politique de 2014 aux réalisations d'aujourd'hui, je suis heureux et ravi de vous présenter le fruit de notre travail.

Je remercie chaque adjoint, délégué, conseiller municipal ainsi que les services de la ville qui ont œuvré à mes côtés pour parvenir à ce résultat et au Bien Vivre en Oléron.

*Voeux aux nouveaux arrivants et présentation des associations*

## >> Jean-Yves Livenais

1<sup>er</sup> adjoint  
finances,  
stratégie  
budgétaire

L'action de cette délégation a porté en priorité sur la négociation et la sortie de l'emprunt toxique. Compte tenu de l'impact potentiel sur les finances communales, le 1<sup>er</sup> adjoint s'est aussi attaché à régler les contentieux en cours.

Sortie de l'emprunt à risque DEXIA, gestion des contentieux, taux d'imposition etc, il nous explique la gestion de ces dossiers particulièrement sensibles pour les finances communales.

En 2008, la commune a souscrit un nouvel emprunt à hauteur de 4 258 000€ pour rembourser plusieurs de ces emprunts. Remboursable sur une durée de 20 ans, le taux de rémunération de cet emprunt était de 4,95% avec un taux variable et des intérêts de la dette pouvant doubler ou tripler, de 150 000€ jusqu'à 450 000€ par an.

Dès avril 2015, nous avons négocié avec la SFIL (société financière agréée pour gérer les dossiers DEXIA), considérant toutefois que le remboursement anticipé de 120 000€ n'était pas envisageable. En juin 2016, nous avons signé une convention avec la SFIL dont je rappelle ici les principaux engagements :

remboursement de la dette DEXIA (capital restant dû)	2 838 000€
indemnité de remboursement réduite à	263 000 €
emprunt nouveau	2 000 000 €
TOTAL emprunt à un taux de 3,21% sur 20 ans	5 101 650€

Notre commune a pu bénéficier d'un fonds de soutien de 181 548€ mis en place par l'Etat pour les communes impactées par les emprunts toxiques, ramenant l'indemnité de remboursement à 81 000€.

Cet emprunt de 5 101 650€, remboursable sur 20 ans, a été négocié en allongeant sa durée de 10 ans, sans augmenter le montant de l'annuité de remboursement. Nous disposons donc de 2 000 000 d'euros supplémentaires pour financer nos investissements, sans avoir à supporter une charge supérieure à celle que nous supportons actuellement (350 000€ l'an). Notre choix s'est porté sur la place Gambetta

et le programme de voiries, priorités de notre projet de mandature 2014-2020.

LA GESTION DES CONTENTIEUX : discussion et dialogue pour trouver un terrain d'entente entre les parties.

Nous avons été confrontés très vite à des difficultés significatives avec les commerçants du marché couvert d'une part, et les propriétaires de terrains de camping hôtellerie de plein air, d'autre part.

En mars 2014, la totalité des commerçants (19) occupant les emplacements du marché couvert avait présenté une requête auprès du tribunal administratif demandant l'annulation de l'arrêté fixant le montant des redevances et une remise des frais d'entretien ; un risque de condamnation et une perte de recettes pour la commune de l'ordre de 135 000€/an.

Pour ce qui concerne l'hôtellerie de plein air, nous étions dans une situation identique pour le paiement de la taxe de séjour forfaitaire ; là aussi un risque de condamnation et une perte de recettes à hauteur de 50 000€ par an.

Des rencontres avec les commerçants en avril 2014 et l'hôtellerie de plein air en mai 2014 ont permis de trouver un compromis entre les parties, permettant de percevoir nos recettes et poursuivre, en confiance, nos relations.

LES IMPOTS LOCAUX :

une évolution des taux limitée dans un contexte de baisse de dotations de l'Etat particulièrement impactant.

Depuis quatre ans, la commune a été confrontée à une perte de dotations de l'Etat de 1 200 000€.

Dans ce contexte difficile, le choix a été fait de limiter l'évolution des taux d'imposition. En 2016, les impôts locaux ont connu une légère augmentation de + 0,35% pour le taux de la taxe d'habitation et + 0,89% pour la taxe foncière.

Notre choix de gestion a été aussi de maîtriser la dépense publique. Charges courantes et de personnel ont tout particulièrement été maîtrisées.



Marché couvert : fin du contentieux



De 165 agents inscrits au tableau des effectifs de 2014, la commune compte aujourd'hui 150 agents, soit une diminution de près de 10% des effectifs

## >> Françoise Massé 2<sup>e</sup> adjointe villages, travaux, environnement et accessibilité

Sur la période de 2014 à 2017, l'action de cette délégation a porté sur un programme de travaux de plus de 9 millions d'euros.

Vous trouverez à la fin de ce dossier une information détaillée sur les réalisations et projets en cours pour ce qui concerne l'entretien, la réhabilitation, la rénovation

des bâtiments communaux, les aménagements de voirie, les programmes environnementaux ainsi que les grands travaux et aménagements.

**ZOOM SUR LES TRAVAUX à lire en page 23...**

## >> Eric Guilbert 3<sup>e</sup> adjoint activités portuaires



*Inauguration du poisson à roulettes*



*Remplacement dans le cadre d'un appel d'offres, du chariot élévateur 200T, livraison en cours. Investissement à 1M*



*Roulève, théâtre des festivités sur le port de La Cotinière, le temps d'un soir*

L'activité portuaire, conduite sous la délégation de l'adjoint, Eric Guilbert a porté sur les sujets majeurs suivants :

- agrément sanitaire européen : maintien de l'agrément sanitaire avec autocontrôles et visites des services vétérinaires,
- concession portuaire : échanges avec le département sur la fin de la concession portuaire au 31 décembre 2018 et recherche d'une nouvelle gouvernance : syndicat mixte, régie départementale,
- accord sur extension et modernisation du port avec le département de La Charente-Maritime dans le cadre d'un partenariat public privé, début des travaux en 2018. Modernisation et restructuration du port de La Cotinière portant sur une nouvelle halle à marée, un bassin et l'accès chenal en eau profonde (côte - 2,5m), de travaux et équipement, l'accueil des publics. Projet départemental à hauteur de 62M d'euros.
- Sur le plan des équipements et travaux, nouvelles unités de production de glace, travaux de réfrigération, extension des ateliers, mise en sécurité de la voirie portuaire, piétonisation et mise en place de nouvelles ganivelles sur le chemin du phare, travaux, en lien avec la communauté de communes, de désensablement et rechargements de plage en défense côte, autant d'investissements pour

dynamiser l'activité portuaire et offrir aux usagers du port de bonnes conditions de travail.

Quant à la maison du garde phare, le projet de rénovation a retenu toute notre attention. Audit énergétique, consultation de cabinets d'architectes pour la rénovation, prévue dès 2018, de ce local à l'usage partagé entre la SNSM et la commune.

- Sur le plan de la domanialité et espaces portuaires, l'acquisition de la propriété Aubrière d'une superficie de 9000 m<sup>2</sup> a été opérée en lien avec la coopération maritime. Enfin, un nettoyage de l'ensemble du site portuaire a été effectué pour mettre en place un périmètre sécurisé permettant la réalisation d'animations festives réalisées par la commune et le comité des fêtes.

Pour ce qui concerne les actions liées à la communication :

- camion de ramassage des produits de la mer,
- mise en place de visites guidées en lien avec l'office de tourisme et le CPIE (centre permanent pour l'initiative et l'environnement) pour les classes de mer, pour une mise en tourisme du port en tant qu'outil industriel.



*Des travaux au niveau de la salle Victorine, chauffage, changement d'huissieries (hublots)  
La revalorisation du marché Victorine a été une priorité.*



*Rénovation de la maison du garde phare (à lire en page 9)*

## >> Sylvie Frougier

### 4<sup>e</sup> adjointe

affaires sociales,  
affaires économiques  
et développement  
touristique



Sur le plan économique et du développement touristique, l'action de cette délégation a porté prioritairement sur l'ouverture plus importante de la rue piétonne en période de forte activité touristique et le renforcement de la signalétique tant piétonne que routière.

● C'est la signalétique *Coeur de ville* qui a été mise en place dans le cadre d'une action développée à l'échelle communautaire en lien étroit avec l'office de tourisme.

● Au niveau de l'action sociale, il s'agit prioritairement de simplifier les procédures de logements sociaux. En lien avec l'élue déléguée à la culture, des tarifs négociés au cinéma et aux spectacles de la commune ont été mis en place en direction des adultes logés par les bailleurs sociaux. De même pour les accompagnants *MONALISA* qui peuvent assister gratuitement aux conférences *Connaissance du Monde*.

● Pour ce qui concerne les personnes âgées, deux actions majeures ont été

développées par la municipalité :

- la mise en place et l'animation du réseau *MONALISA*,  
- le développement du service de courses aux personnes sans mobilité (une après-midi en plus).

● Sur le plan de la politique du logement, deux projets ont tout particulièrement retenu notre attention : l'urbanisation d'un nouveau quartier à La Minoterie (20 logements sociaux) et le lancement du programme *PRIM ACCESS*, programme de location-accession avec neuf parcelles proposées à la vente (lotissement les Muscaris).

● Enfin, le dispositif *Ma mutuelle-Ma santé* a été proposé aux habitants de la commune.

## >> Marc Vancampen

### 5<sup>e</sup> adjoint

urbanisme,  
patrimoine  
et sécurité



Prim Access, lotissement Les Muscaris



Projet de la gendarmerie, face au complexe, architecte Atelier du Trait

L'activité de la délégation a concerné particulièrement les sujets de la circulation et de le stationnement.

Mise en place d'un nouveau plan de circulation dans l'agglomération de Saint-Pierre d'Oléron et création de nouveaux parkings : avenue Jean Soulat, complexe sportif, boulodrome, parking à proximité du marché couvert.

● Actes d'achats et reventes

Achats de deux parcelles du Moulin du Cimetière pour la construction de la nouvelle caserne de gendarmerie (projet porté par la CdC), parcelle *Les Barraudes* pour la création d'un parking (La Cotinière) ;

Vente de trois parcelles sur le lotissement artisanal *Le Perrotin* et du moulin du Coivre pour sa mise en valeur dans le cadre d'un projet porté par un cabinet d'architecture.

● Des opérations d'urbanisme :

- modification n°2 du plan local d'urbanisme en 2016,

- lancement d'une procédure adaptée pour le projet *ALLIANCIM*,

- identification parcellaire et mise en

route du projet *Les Muscaris*,

- étude et accompagnement avec la commission urbanisme des projets suivants : caserne des pompiers, *COJIPRIOM* (au stade d'ébauche), requalification en parking temporaire de l'ancien magasin *Super U*.

Restructuration et requalification du site du chai de Bonnemie et régularisation des limites de propriétés,

- régularisation de voirie : avenue de la Libération (dossier Sage), rue des Rainettes, lotissement Bourdessoule.

● Le logement

Groupe d'habitations, rue des allées (40 logements) : Clos de La Garenne (derrière propriété juin),

- immeuble le *Gambetta* qui devrait sortir de terre à l'automne 2017,

- projet *Habitat 17* à La Minoterie et *PRIM ACCESS* en lien avec l'adjointe aux affaires sociales,

- opérations de recensement de la population.

- Avant-projet caserne gendarmerie,



Deuxième sirène fixée sur le toit de la mairie

## >> Françoise Vitet 6<sup>e</sup> adjoint affaires scolaires et périscolaire



Dans le cadre des TAP, les enfants font du sport et découvrent des jeux



## >> Dominique Bausmayer 7<sup>e</sup> adjoint sport, jeunesse cérémonie et équipements municipaux



Le complexe de l'Oumière au centre des manifestations et événements sportifs

(maître d'oeuvre CdC).

- Plan prévention risques littoral

- La sécurité

Des actions en lien avec la sécurité des personnes qui concernent :

- Installation d'une deuxième sirène sur le bâtiment de la mairie et mise à jour permanente du PCS (Plan Communal de Sauvegarde),

- Mise en conformité sur le plan de la sécurité des terrains de camping,

réglementation de mise en sécurité des établissements de l'hôtellerie de plein air qui a aussi impacté la commune et son camping municipal La Faucheprère, deux étoiles.

- La sécurisation des manifestations municipales : en lien étroit avec les adjoints et délégués concernés, mise en sécurité des animations estivales, notamment des 14 juillet, 15 août, fête du port et du roulevé.

L'action de l'adjointe, Françoise Vitet a été marquée par trois sujets majeurs : la mise en oeuvre des nouveaux rythmes scolaires, la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP), la signature du contrat d'association avec l'école Jeanne d'Arc.

- Imposés par le gouvernement et le ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon, les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place sur la commune en septembre 2014 sur la base de 4,5 jours (cours le mercredi matin) en collaboration avec les acteurs concernés - enseignants, parents, éducation nationale, etc.

- Conséquence de la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires, les TAP ont été proposés aux familles dès janvier 2015.

Organisés sous forme d'ateliers de 45 minutes, les TAP concernent quasiment toutes les tranches d'âge, des enfants de la grande section de maternelle aux primaires. En matière de gestion, le choix a été de travailler avec l'association *Castel* ; le coût à l'année par famille restant l'adhésion à cette association.

- L'école Jeanne d'Arc

C'est dans le cadre d'un contrat simple signé entre l'Etat et l'école Jeanne d'Arc (avril 1971) que la commune participait au financement de l'enseignement de l'école privée tout en mettant à disposition du personnel (5 agents).

Le choix de la nouvelle équipe municipale a été de sécuriser cette situation en demandant à l'école Jeanne d'Arc de s'engager dans un contrat d'association avec l'Etat.

Mise en place pour la rentrée scolaire de septembre 2017, la collaboration entre la commune et l'OGEC, organisme gestionnaire de l'école privée, s'entend désormais autour d'une convention qui prévoit pour les enfants domiciliés à Saint-Pierre le versement d'une subvention sur la base du forfait des écoles publiques.

La priorité de l'adjoint au sport a concerné la mise en place de nouveaux critères pour l'attribution des subventions aux associations sportives ; dossier mené de manière étroite avec l'office municipal des sports et son président.

Le monde sportif étant particulièrement actif, l'adjoint s'efforce avec ses collègues élus d'être présent aux assemblées générales ainsi qu'aux compétitions des clubs sportifs.

Sur le dossier structurant du Pédal Club Oléronais, l'adjoint au sport s'est tout particulièrement investi avec ses collègues, adjoints aux finances, travaux et urbanisme. Il est référent auprès de ses collègues élus et des services pour mener à bien ce projet. Lire page 16 Oléron Bike parc, roulez jeunesse.

- Fonctionnement démocratique, choix prioritaires d'investissement etc..., l'adjoint Dominique Bausmayer est élu président du SIFICES : lors de mon arrivée au SIFICES (en 2014), ma première préoccupation fut de mettre en place un fonctionnement démocratique, instituant que la totalité des décisions importantes (gros travaux, achat important) soient prises par l'ensemble des élus du comité syndical. Les installations sportives vont avoir dix ans dans l'ensemble et, grâce à



Jeunes vététistes venus montrer leur talent lors de la fête du sport

un entretien suivi, elles vieillissent plutôt bien... toutefois les incidents liés à l'âge commencent à être de plus en plus fréquents sans compter les réparations antérieures à mon mandat, par exemple, la prise en charge depuis sept ans de l'étanchéité du toit du dojo pour un coût de 12 000€.

Dans un même temps, nous continuons d'améliorer le confort de la pratique des utilisateurs

(aménagement du coin convivial 2500€, vidéo projecteur 2000€, mise aux normes des marquages 2500€ changement du matériel sportif obsolète 6000€... etc). Nous avons aussi réalisé de grosses dépenses occasionnées par le changement de la chaudière (40000€), la mise en conformité liée au handicap (40000€) sans oublier le ravalement des façades pour un montant de 37000€.

## >> Pierrette Saint Jean Conseillère municipale culture et communication

### ● La programmation culturelle

Elle a fait l'objet d'une refonte complète avec l'objectif d'élargir le public ; une programmation originale, tournée vers les artistes locaux et des spectacles plus axés sur l'humour. L'engagement de la commune au côté de l'association *Castel* pour le festival *Rireoléron* vient illustrer ce renouveau. Une attention particulière a été portée sur une tarification plus accessible.

● Le soutien actif de la commune au monde associatif se poursuit avec le *Festival Visions d'Afrique*, *Tangoléron*, *Musiques au Pays de Pierre Loti*. Des partenariats avec le comité des fêtes et des associations de villages contribuent au maintien du dynamisme associatif.

Sur le plan des animations, *Les Lumières de Saint-Pierre*, illumination de l'église pendant les fêtes de fin d'année et animations estivales dans la rue piétonne sont à souligner.

### ● La communication



Le bulletin municipal a fait l'objet d'une nouvelle présentation pour le rendre plus moderne, plus lisible. Quant à la diffusion de *La Lanterne*, elle est assurée, à moindre coût, par le biais notamment d'un réseau de bénévoles que nous venons ici tout particulièrement et chaleureusement remercier (photo de gauche).

### ● La médiathèque

L'augmentation de fréquentation est à souligner : de 60 633 entrées en 2014, elle est passée à 76 533 en 2016, soit + 26% de visiteurs, fait remarquable dans un contexte national de fréquentation des médiathèques et bibliothèques en baisse.

De même à noter le dynamisme au niveau des inscrits : de 1321 en 2014, l'on est passé à 1428 en 2016, soit une hausse de 10%.

Une bonne fréquentation à mettre en relation avec une ouverture élargie sur le temps estival ainsi qu'une forte dynamique sur le plan de l'animation (ateliers jeux vidéo, café littéraire, ateliers créatifs et artistiques, spectacles musicaux à *vocation intimiste*, etc).

## >> Jacqueline Tardet Conseillère municipale jumelages et animation

L'action en direction du jumelage a porté essentiellement sur son renouveau. Il fallait imaginer une autre formule pour relancer l'idée de jumelage et de rapprochement fraternel entre les peuples.

L'idée d'une fête tournante dans chacun des pays d'accueil a été acceptée par nos villes jumelles et amies, Spangenberg pour l'Allemagne, Cariñena pour l'Espagne, Lane End pour l'Angleterre et Pleszew pour la Pologne.

A l'initiative du projet, c'est Saint-Pierre Oléron qui a ouvert *le bal* en 2016 (photo ci-contre) en associant la fête du jumelage à la fête de la musique. Spangenberg a pris le relais en 2017 en accueillant la délégation de Saint-Pierre d'Oléron.



## >> Thibault Breckhoff Conseiller municipal relations publiques et développement numériques

Deux axes essentiels :

- renouveau du site internet,
- lancement d'une application mobile communale.

La refonte du site internet permet d'offrir un service plus complet et plus intuitif aux administrés.

Quant à l'application mobile, elle présente sur tous les smartphones les actualités communales, programme du cinéma, menu des cantines scolaires, annuaire des associations.

## >> Charles Leboeuf Conseiller municipal Président de la RAGO\*

Un fait marquant pour le président avec la reconstruction du club house.

\* régie autonome du golf d'Oléron



# ZOOM

## SUR LES TRAVAUX

Au 31 mars 2014, certains travaux étaient bien sûr engagés par la précédente municipalité. Ils ont bien évidemment été réalisés.

Cependant, nous avons rapidement établi un programme pluriannuel, que nous avons mis à exécution dès la fin d'année 2014 en privilégiant l'accessibilité.

### ENTRETIEN, REHABILITATION, RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

888 000€

#### >> HOTEL DE VILLE

- Ravalement de façade, peinture des volets, réfection entière de la toiture
- Enduit patio
- Restauration du cadran solaire
- Changements des ouvertures
- Aménagement annexe de la mairie
- **Transfert du service urbanisme** dans les bureaux administratifs sous le patio
- **Réhabilitation salle Gambetta** en salle des mariages, salle du conseil municipal **accessible à tous**. Travaux effectués par les agents du service bâtiment.



#### L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

L'accueil sera réaménagé afin de pouvoir instruire et délivrer les cartes nationales d'identité de toute l'île d'Oléron, nouveau service imposé par l'Etat. Travaux prévus à l'automne.



# ZOOM SUR LES TRAVAUX



## >> APPARTEMENTS

- **Ecole Jules Ferry** - Réhabilitation et réaménagement complet de l'appartement
- **Rue Général De Gaulle** - Remise en état. Ces logements situés sur le domaine public sont loués à du personnel municipal afin de préserver le caractère sécuritaire des lieux. Travaux effectués par les agents du service bâtiment.

## >> GENDARMERIE

- **Salle de bain** : réfection complète de 4 salles de bain en état de délabrement avancé
- **Baies vitrées** : remplacement de plusieurs ouvertures ayant des défauts d'étanchéité.
- **Travaux d'aménagement extérieurs à La Cotinière** (local poubelle, clôture, etc..).

## >> ÉGLISE

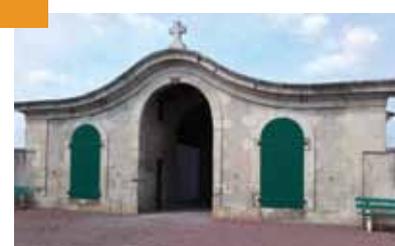
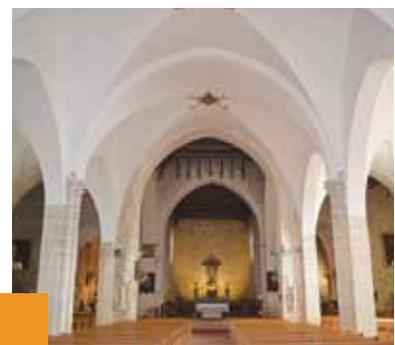
- **Installation de chauffage**, remplacement porte de secours, parafoudre, étanchéité, toiture, peinture des portes, portillon fer forgé, reprise parvis.

## >> TEMPLE

- **Installation du chauffage**, peinture des ouvertures, consolidation du linteau porte d'entrée.

## >> CIMETIÈRE

- **Construction d'un ossuaire** à l'intérieur du porche d'entrée
- Installation de **deux columbariums** de 12 places.



## >> SALLES COMMUNALES

- **Arceau - Biroire - Menounière - Cotinière** : peintures extérieures murs et volets, portillon et réfection totale de la toiture à Arceau. Travaux effectués par le personnel communal.
- **UNRPA** : remplacement de la porte d'entrée.
- **Ecole de musique** : remplacement des ouvertures subvention de 60 000€ au titre du TEPOS (Territoire à Energie Positive).
- **Salle Patrick Moquay** : remplacement des tables, travaux toiture.

## >> CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

- Aménagements et investissements matériel.

## >> MÉDIATHÈQUE

- Aménagements intérieurs : puits de lumière, étanchéité. Réfection du sol et illuminations, aménagement du jardin.



## >> ÉCOLES - COLLÈGE

Malgré l'entretien régulier, des travaux conséquents ont été réalisés pendant les vacances d'été dans les trois écoles, notamment pour assurer le confort et la sécurité des enfants :

- **Jean-Jaurès** : remplacement de la verrière en toiture, stores, installation portail entrée rue des coutures ; sécurisation du carrefour (le conseil général est maître d'ouvrage, participation de la commune 60%).
- **Pierre Loti cycle II** : remise aux normes électriques.

**Collège** : travaux de sécurisation devant l'entrée du collège



## >> ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- **Stade de foot** : ravalement façades des vestiaires et peintures tribunes.

## ACCESSIBILITÉ

295 000€

## >> SIGNALÉTIQUE

**Directionnelle et piétonne** : harmonisation des panneaux de signalétique sur tout le territoire oléronais mutualisation avec la communauté de communes.



avant / après



avant / après



## >> AD'AP\*

**600 000€ sur 6 années - 180 000€ (2017-2018)**

\*L'Agenda d'Accessibilité Programmé est obligatoire pour les ERP (établissement recevant du public) qui n'étaient pas, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, accessibles aux personnes en situation de handicap. Il s'accompagne d'un calendrier précis de réalisation des travaux et d'un engagement financier. Mairie, écoles, salles communales, mise aux normes :

- 10 boucles électromagnétiques
- 7 sanitaires PMR
- 13 éviers PMR
- 1 plate-forme élévatrice salle Patrick Moquay
- 11 portes ERP
- 1 plate-forme école J. Jaurès + 1 escalier
- 2 visiophones



SUBVENTIONS

## RECHERCHE DE SUBVENTIONS

**775 000€ DE RECETTES DE SUBVENTIONS**

Quels que soient nos projets **avant d'engager des travaux**, nous nous **mobilisons**, nous prospectons, nous **constituons des dossiers afin d'obtenir des subventions** sans lesquelles nous ne pourrions mener à bien tous ces projets. Depuis mars 2014, nous avons été destinataires de **775 000€** de financement qui concernent la DETR, TEPOS, réserves parlementaires, FSIL, CDC, région, département, etc...

## AMÉNAGEMENT DE VOIRIE

2 700 000€

### >> SÉCURITÉ

- **Mobilier urbain : potelets et city murs fleuris** pour préserver la **sécurité** des piétons, éviter les stationnements anarchiques, de nombreux **parkings à vélos** ont été installés sur la commune permettant ainsi aux cyclistes de se rendre facilement aux quatre coins de la commune, une centaine en tout.
- **Place des Tilleuls à La Menounière** : pose de cages afin de recevoir les eaux pluviales, élargissement de la place afin de réduire l'ampleur du virage, le sécuriser, revêtement de voirie et aménagement de city murs fleuris.
- **10 plateaux ralentisseurs et radars pédagogiques.**
- Création de **plateaux surelevés** : route de La Perroche, rue Pierre Loti, route de l'Eguille.



avant / après



### >> PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics)

- **Rue Cariñena** arrachage des pins, matérialisation de place handicapé, place de livraison afin de faciliter la circulation piétonne, cheminement piétons.
- **Des travaux d'accessibilité significatifs portant sur les accès PMR.** Pour exemple :



40 places PMR sur la commune de Saint-Pierre

### >> PROGRAMME DE REVÊTEMENT

#### Il est prévu annuellement et réalisé par le syndicat de voirie

Rue du général De Gaulle - carrefour Fort Royer jusqu'aux cabanes - route de La Grossetière - chemin de La Longeoire - Pinturbat La Michinière - rue des Cailles Emerière - rue de Rulong - Brimaudière - intersection rue de la République rue Patoiseau - poursuite de la route touristique de La Chefmalière aux chemin des Oliviers - Aménagement îlot route des Châteliers - rue des Ruissons - route des Allards virage de l'Ecorcherie - Parking Pierre Loti - route des Châteliers / Les Figerasses - parvis de l'église - reprise de trottoirs rue du port / rue du Colombier - route du Marais Doux.

### >> RÉAMÉNAGEMENT DE VOIRIE

#### Comprenant la dissimulation de réseaux aériens ERDF- ORANGE et de collecte des eaux pluviales :

Impasse des Grenettes - rue des Garnaudières (rue de 800m de long avec des inondations récurrentes et des réseaux obsolètes) - avenue des Pins à La Cotinière, réserve sénatoriale 10 000€ (continuité de la route touristique du chemin des Oliviers à l'intersection) - rue des Marais, Rulong, Onésine Patoiseau (le réseau pluvial créé sera conforme au schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales).

### >> ENFOUISSEMENT RÉSEAUX EP ET TÉLÉCOM

Rue de la Balise, rue de Vignes La Natonnaire, village de La Boirie (en cours)

## AMÉNAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

224 000€

### >> TOILETTES DE MATHA

Installation de toilettes aux normes PMR, sur la seule plage surveillée de la commune. Réaménagement des aires de pique-nique et des parkings à vélos situés à proximité.



avant / après

### >> STATION DE LAGUNAGE de La Borderie

Exutoire qualitatif et quantitatif des eaux pluviales du bassin versant de Saint-Pierre Nord.



avant / après

### >> AIRE DE LOISIR DE LA MENOUNIÈRE

Réaménagement et mise aux normes PMR de ce seul espace naturel remarquable de plus d'un hectare. Aire de pique-nique, de jeux et de repos avec installation de toilettes afin d'apporter sécurité et confort aux nombreux utilisateurs. A l'initiative de la commune, des travaux réalisés par l'ONF, subventionnés par le département et la CdC à hauteur de 26%.

### >> PARKING FESSEAU

La commune de Saint-Pierre est propriétaire en viager d'une partie de la propriété Fesseau. **Un parking de 2300 m<sup>2</sup>** y a été aménagé permettant du stationnement à proximité du marché et des commerces, un passage a été réalisé afin de **sécuriser le déplacement des enfants de l'école Pierre Loti cycle III vers le restaurant scolaire.**



## PLAN D'ACTION ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Un budget de 150 000€ est provisionné chaque année au titre du PAPI.

## GRANDS TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

5 100 000€

### >> LE GOLF

L'incendie de 2011 a détruit le club house du golf. En mars 2014, le dossier était toujours en suspens. Après étude de ce dossier, c'est en janvier 2015 que nous avons lancé les consultations de marchés. Les travaux ont repris et se sont achevés à l'automne 2016. Subventions : 100 000€



avant / après

## GRANDS TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS (suite)

5 100 000€

### >> PLACE GAMBETTA

**Afin de sécuriser la circulation, il était urgent de réaménager l'espace.**

Les travaux se dérouleront en 3 phases :

- Phase I : rue Benjamin Delessert - achevée en juillet 2017
- Phase II : esplanade devant la mairie - prévue automne 2017 / 1<sup>er</sup> trimestre 2018
- Phase III : parking central - prévu début d'année 2018

Subventions : DETR, réserve parlementaire du député, contrat de ruralité, conseil départemental : 511 000€



## GRANDS TRAVAUX EN COURS



### >> CAMPING

**Réaménagement et agrandissement de l'accueil** : le permis est déposé, les travaux devraient être achevés pour l'été 2018. Remplacement des bornes électriques et aménagement sécuritaire de l'entrée.

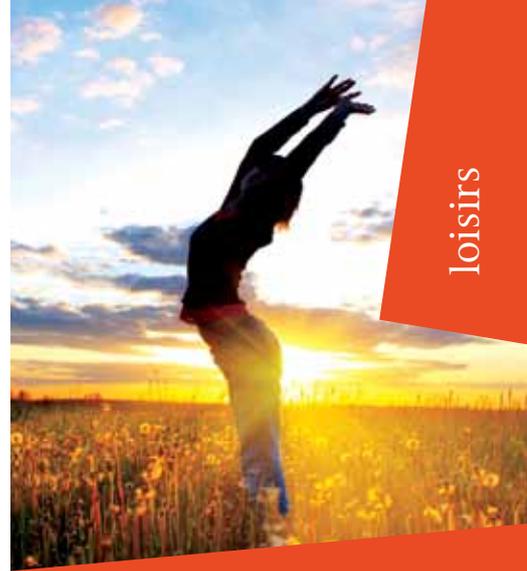
### >> SALLE OMNISPORTS

Le club *La Raquette Cayenne* a validé en assemblée générale, le 6 juillet dernier, le principe de financement d'une salle omnisport, à usage partagé entre l'activité tennis et une autre activité sportive. A ce jour, le maître d'œuvre est retenu. Une convention de partenariat et de financement entre *La Raquette Cayenne* et la mairie sera présentée au conseil municipal d'ici la fin de l'année.

### >> OLÉRON BIKE PARK

Un protocole d'accord a été signé avec l'association afin de mener un projet de réalisation d'une piste de VTT de BMX et d'un club house. Ces installations se trouveront à proximité du complexe sportif.





loisirs

## Un été bien occupé !

Le centre de loisirs *Maison de l'Enfance* géré par l'association *Castel* a accueilli plus d'une centaine d'enfants pendant les grandes vacances. Du plus petit (dès 2 ans et demi) jusqu'aux ados (17 ans), tous ont pu découvrir des activités ludiques et créatives encadrées par les animateurs qui ne manquent pas d'idées originales pour occuper les troupes au quotidien.

Ainsi, par groupes, les plus jeunes ont participé à la création d'un poisson en papier mâché dont la réalisation collective (photo ci-dessous) exposée dans les locaux fait la fierté de ses auteurs. Un stage bricolage a permis de confectionner des culbutos, ludiques et fonctionnels, les enfants apprécient leur utilisation.



Des nombreuses sorties étaient encore proposées cette année permettant aux jeunes un éveil à la nature, le partage de la vie en collectivité et la pratique de sports moins connus tels que le paddle dans les marais de Saint-Pierre, le mountainboard (planche de skate tout terrain) le skate et le roller. Danse africaine et zumba venaient compléter cette offre. En plus des sorties plages et forêts à la journée, histoire de changer d'air, un mini-camp avec les petits les emmenait à Guidel-Plage, petite station balnéaire du Morbihan. Une bonne expérience pour apprendre à vivre ensemble et partager les tâches au quotidien.

Les ados n'étaient pas en reste puisqu'ils se sont échappés en juillet, au cœur du Marais Poitevin. Ils ont pu s'essayer aux joies de l'escalade et ont vécu un rallye canoë sur les méandres de la Venise Verte. Il était également proposé en août

un séjour à la découverte de l'homme des cavernes en Dordogne pour vivre le grand frisson et visiter Lascaux et les châteaux de la vallée en gabarres.

Puis l'été s'est terminé par un grand spectacle invitant les parents à découvrir les talents de leur progéniture. L'occasion de réunir les familles le temps d'une soirée festive et conviviale.

Avec la reprise de l'école, des activités ont été mises en place le mercredi matin. Pour ceux qui n'ont pas cours, en ce début de trimestre, ils profiteront d'un stage de poney. Et pour ceux qui fréquentent le centre sur les temps périscolaires (du lundi au vendredi jusqu'à 19h15), après le goûter, ils bénéficient de l'aide aux devoirs, encadrée par les animateurs.

A la Toussaint, un atelier de cartonnage aura lieu pour les ados avec la réalisation de meubles à partir de matériaux recyclés. Pour les petits, c'est le thème des animaux de la ferme qui a été choisi, ce qui promet de belles sorties.



### Culture, sport, détente... faites votre choix !

L'association *Castel* propose des ateliers favorisant l'épanouissement personnel, que ce soit par ses activités liées au bien-être ou encore culturelles, sportives. L'offre de choix est variée, les horaires adaptés pour que tous y trouvent leur compte, petits et grands.

Pour les jeunes, après l'école, le mercredi ou le samedi, ils peuvent s'essayer au surf, au kung fu, à la danse moderne jazz, au hip hop ou encore à la danse classique. Des ateliers de théâtre sont également programmés et pour les tout-petits, l'atelier d'éveil a toujours lieu.

Les adultes ne sont pas en reste puisqu'ils pourront s'essayer à la peinture, la sophrologie, le yoga, la danse classique, le qi gong, le kung fu et même le Pilates (méthode pratiquée au tapis avec ou sans accessoire. Elle contribue au développement des muscles profonds, à l'amélioration de la posture, à l'équilibrage musculaire et à l'assouplissement articulaire. Pour entretenir, améliorer ou restaurer ses fonctions physiques).

Sur le plan culturel, l'atelier d'anglais continue avec deux niveaux au choix, intermédiaire ou avancé et l'atelier théâtre.

Les modalités de paiement sont prévues à la séance, au mois ou à l'année (selon les activités).





## Les Écuries des Trémières en championnat de France

Le centre équestre *Les écuries des trémières* était représenté par ses cavaliers et cavaliers sélectionnés pour l'Open de France *poney sauts d'obstacles*. Accompagnés de leur coach Bruno Arnoux et des familles, tous se sont retrouvés sur le site de Lamotte-Beuvron (41) en juillet où plus de 5000 cavaliers concouraient pour le championnat de France.

A la suite de plusieurs qualifications, ces jeunes cavaliers, âgés de 7 à 18 ans, se sont retrouvés sur la scène nationale. Ainsi la plus jeune du club, Violette Cauchy, montait Scamp, Camille Beaumont avec Aramis, Amandine Peirra Abellard avec Cassis, Mathilde Videau sur Valorys et Dorian Alligné avec Battan. Sous les encouragements des parents et du coach venus soutenir les candidats, les cinq cavaliers se sont appliqués avec méthode et soin mettant à profit toutes les techniques enseignées par leur coach. Ils ont fait preuve de beaucoup de dextérité, les résultats témoignent d'un travail acharné et d'une pédagogie de qualité puisque Camille Beaumont se place sur la 3<sup>e</sup> marche du podium et remporte la médaille de bronze. Amandine termine 8<sup>e</sup> et Dorian 17<sup>e</sup>. Quant à Mathilde, elle marque 8 points. Si la petite Violette ne se qualifie pas sur ce concours, elle ne reste pas moins motivée et téméraire et espère bien mieux faire la prochaine fois !



Signature du protocole d'accord entre la commune et le Pédal Club Oléronais

## Oléron bike parc, roulez jeunesse !

Sur le site sportif de l'Oumière, prochainement, débiteront les travaux d'aménagement d'un bike parc. Un projet porté par le Pédal Club Oléronais (PCO) et la commune pour valoriser la pratique du cyclisme par tous et pour tous. Un protocole d'accord a été signé entre les deux parties.

C'est une infrastructure innovante qui verra le jour tout autour du complexe sportif, favorisant la pratique du vélo tout terrain et le BMX (bicycle cross, pratique de la course et de figure). L'ensemble des travaux portera sur la création d'un clubhouse attenant à la piste de BMX, une piste de sécurité routière et une piste de VTT. Le début des travaux est prévu prochainement.

Dans un premier temps, c'est le terrain de VTT (situé à la place de l'ancien terrain de moto cross le long de la piste cyclable) qui sera aménagé avec un espace pumptrack, terrain de jeu façonné de bosses et de virages relevés sur lequel on évolue sans mettre le moindre coup de pédale et une zone de trial (franchissement d'obstacles faisant appel à l'équilibre).

Suivront les travaux d'aménagement de la piste de BMX et de sécurité routière et

la construction du club house, prévus au printemps 2018. La piste BMX répondra à une homologation nationale (sport acrobatique et spectaculaire).

La piste de sécurité routière servira de support pédagogique pour tous les élèves des écoles de la commune dans l'apprentissage et la prévention de la circulation routière.

Vu l'envergure de ce projet sportif et la pratique de sports extrêmes, la commune s'engage à financer l'emploi d'un animateur pendant 5 ans et à verser au PCO une subvention de 50 000€ pour l'achat de matériel. Le Pédal club, quant à lui, se charge d'investir dans l'équipement nécessaire à l'utilisation des aménagements.

Un projet estimé à 1 200 000€, financé par la collectivité qui marque la fin d'un contentieux *historique*.

## Reprise des cours pour l'Aikido

L'Aikidoléron a fait sa rentrée avec un nouveau bureau. Marie Jeanne Fiess succède à Jean Marc Blanchard, fondateur du club, Anthony Bocquel est trésorier et Julien Chevalier secrétaire. Les cours se déroulent au complexe sportif de l'Oumière, tous les

lundis de 18h à 19h30, le mercredi de 20h à 22h et le samedi de 9h à 10h30 et sont animés par Marie Josèphe Bro Rodde, ceinture noire 3<sup>e</sup> DAN. Deux cours gratuits sont proposés dans une ambiance chaleureuse. Contact : Marie-Jo 06 85 32 84 09



Le Carré : Isabelle devant ses produits «faits main»



Le café bar La petite mer



## Mike tatouage et piercing

# Une offre de commerces variés à Saint-Pierre

En cours de saison estivale, certains commerces ont ouvert leurs portes et proposent, à l'année, des produits ou des services qui dynamisent encore plus le centre-ville et la périphérie de Saint-Pierre. Nous sommes allés à leur rencontre.

## Le Carré

Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> juillet, l'espace *Le Carré*, donnant sur le square de la mairie est principalement axé sur la cosmétique bio dont la marque déposée *Wetland* est la propriété d'Isabelle et Jean-Luc, originaires du bassin de Marennes-Oléron. Ils vous proposent des produits naturels tels que savons, gels douche et crèmes nourrissantes qu'ils fabriquent de A à Z. La méthode de saponification à froid permet d'obtenir des savons naturellement glycérinés et surgras. Dans le même esprit, les gels douche

sont réalisés sans conservateur, ni stabilisant et sont parfumés en huiles essentielles françaises 100 % naturelles.

Des accessoires, objets artisanaux et petits bijoux pour faire des cadeaux viennent compléter la gamme de la boutique où vous serez accueillis toute l'année. Des ateliers de fabrication de gel douche sont proposés sur réservation. Expédition sur toute la France dès 100 grammes.

Espace *Le Carré*, 28 rue de la République - 06 30 20 69 74

## La petite mer, café bar

Précédemment marin pêcheur, Sylvain Brissonnet était embarqué à La Cotinière sur plusieurs bateaux dont les noms laisseront quelques souvenirs tels que *l'As des As*, *l'Okéanos* ou encore le *Neptune*.

Aujourd'hui, c'est bel et bien une reconversion professionnelle mais non un hasard si ce quadragénaire a fait le choix d'investir dans ce commerce. C'est aussi par nostalgie de son enfance, une véritable histoire de famille, puisqu'il a grandi auprès de ses grands-parents qui eux-mêmes

tenaient un bar près de Châtellerault. La déco est sobre et chaleureuse, l'accueil sympa.

Sylvain tient avant tout à ce que cet endroit soit un lieu de vie et de rencontres et c'est pour cela qu'il n'y a pas de télévision.

L'ouverture de cet établissement contribue au dynamisme du bas de la rue de la République, apportant une offre supplémentaire aux commerces déjà installés et ouverts toute l'année. Ouvert tous les jours (sauf le dimanche après-midi) de 7h30 à 21h00.

En mai dernier, Mick s'est installé sur la commune, route départementale en tant que tatoueur. Tatouage noir et blanc ou en couleur, tout est possible ou presque. Certains optent pour la discrétion quand d'autres clients demandent un bras entier ou une jambe complète. Cependant, son rôle est de conseiller, d'informer, voire de déconseiller car il considère que trop provoquant, le tatouage peut être socialement un obstacle notamment lors d'un entretien professionnel.

*Je me souviens d'une jeune fille qui voulait un tatouage particulier, une tête de mort dans le cou. J'ai refusé, considérant d'une part qu'elle était trop jeune et qu'ensuite, elle l'aurait certainement regretté nous confie-t-il, pour moi, c'était un suicide social.*

D'ailleurs, très souvent, la demande porte sur du *cover*, comprenez une couverture d'anciens tatouages quelque peu indésirables ou mal réalisés.

Le piercing vient compléter son activité, ces deux pratiques font appel à des normes sanitaires et doivent être exercées dans des conditions d'hygiène strictes offrant les meilleures garanties pour le client.

Il est indispensable de prendre rendez-vous avant d'effectuer un tatouage car, en fonction de la complexité du dessin et de sa taille, le temps de réalisation peut varier. 82 avenue de Bel Air 07 81 90 88 18

## Attention changement !

La foire mensuelle du 4<sup>e</sup> mardi du mois sera déplacée sur le parking de l'ancien *Super U* le temps des travaux de la place Gambetta.



## Les apports de la criée

Si les débarquements des produits de la mer ont été florissants sur les premiers mois de l'année, cet été les ventes ont été plus linéaires et conformes aux années de référence. La criée de La Cotinière comptabilise à la mi-septembre 3 775 tonnes de produits de la mer commercialisés pour un chiffre d'affaires de 21,8 millions d'euros, soit une marge d'avance de 800 000€ par rapport à 2016.

Le prix moyen des produits reste stable à 5,79 €/kg.

A noter la bonne tenue des prix sur les espèces céphalopodes : seiches et encornets, avec pour débouché principal le marché espagnol.



## Cérémonie émouvante, hommage aux péris en mer

De très nombreuses personnes étaient réunies autour de la chapelle de La Cotinière dimanche 6 août afin de rendre hommage aux péris et disparus en mer.

Comme chaque année, les familles de victimes, les membres de la SNSM, et ceux de la caisse des péris en mer, les élus et autorités du territoire et l'évêque de Saintes-La Rochelle se sont rassemblés en mémoire de ceux qui ont perdu la vie en mer.

Le président de la SNSM, Jean-François Vitet, a énoncé la toujours trop longue liste des victimes, puis une procession s'est déplacée autour de la chapelle avec à sa tête la statue de Saint-Pierre, protecteur des marins.

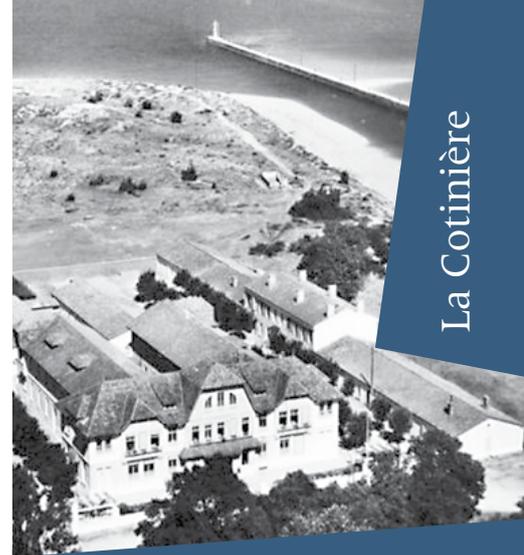
C'est dans une chapelle comble que s'est tenue une messe émouvante. La cérémonie religieuse s'est poursuivie sur le bateau de la SNSM accompagné d'une dizaine de navires de pêche sur lesquels familles et officiels ont pu, au large du port de pêche, jeter des gerbes de fleurs en pleine mer et se recueillir. La matinée de commémoration s'est terminée au son des sirènes de bateaux qui résonnaient comme un au revoir à ceux qui sont partis trop tôt.

## Premier contact pour toute la chaîne des secours

Tous les ans, le rendez-vous est donné en début de saison à toute la chaîne des secours et de la sécurité qui s'est réunie cette fois-ci à La Cotinière. Pompiers, sauveteurs, équipe du Samu, gendarmes, policiers municipaux, agents de l'ONF se sont retrouvés pour partager plus qu'un petit déjeuner.

Une prise de contact avant le coup de feu, l'occasion de rappeler l'importance de chacun, son rôle essentiel sur le territoire insulaire au moment où la saison bat son plein.





Base de réflexion avant le projet définitif



# Réhabilitation de la maison du garde phare

La commune a lancé une consultation auprès d'architectes pour le projet de la réhabilitation de la maison du garde phare de La Cotinière située à l'entrée du Colombier et qui sépare les deux bassins portuaires.

Avec l'aide de Thierry Sauzeau, historien et passionné par le port de La Cotinière, des plans des ponts et chaussées datés de 1865 ont permis de retrouver des traces de cette maison dédiée à l'abri initial du canot de sauvetage de La Cotinière. Depuis cette bâtisse, le canot de sauvetage était descendu par une rampe pour une mise à l'eau entre l'ancien quai et l'ancienne jetée détruite. Cette maison a été tour à tour transformée au fil du temps en maison de garde phare et occupée comme logement de fonction par le service maritime de la direction départementale de l'équipement puis en office de tourisme. Les assauts du temps ont fortement fragilisé cet édifice remarquable. Le port de La Cotinière a décidé de réhabiliter ce bel ouvrage. Une synergie autour de sa vocation première a été dégagée avec la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer)

pour en faire un bâtiment à usage mixte entre cette association et la commune gestionnaire du port.

Il est étudié et prévu un espace d'exposition muséale pour abriter les collections et photos de la SNSM et une modularité de la salle principale pour accueillir les réunions et formations secouristes de la SNSM, ainsi que les réunions portuaires.

Un comité de pilotage a été initié entre les services techniques, les services portuaires de la commune, la SNSM, le maire de la commune Christophe Sueur, Eric Guilbert en charge des activités portuaires et les conseillers municipaux, Frank Meteau et Lionel Andrez, afin de définir les conditions d'utilisation et les aménagements intérieurs nécessaires à cette maison emblématique du port. Un site et maison où les acteurs reprendront avec plaisir leur regroupement et discussions.

## A réécouter sur France Culture

Un documentaire de Clémence Mary, jeune journaliste oléronaise a été réalisé par Rafik Zenine pour la radio France Culture sur le rapport de l'homme à la mer et la condition de marin-pêcheur. Déjà diffusé les 23 et 24 septembre derniers, vous pouvez réécouter cette émission *Duels en mer*

dont une partie est consacrée à La Cotinière et à la mémoire de l'Essor, plus de 20 ans après le drame.

Podcast et réécoute disponibles gratuitement sur le site France Culture (diffusée dans le cadre de l'émission *Une histoire particulière*).



## Le journal de monsieur Paul

*Au camp, il y eut un moment de découragement, vite dissipé d'ailleurs, la confection des panneaux se poursuivait et se termina quelques minutes seulement avant la mise en route du moteur qui fournit le courant. La lumière venait de jaillir et nous étions tous en contemplation devant cette amélioration, très appréciable à notre confort, quand le silence nous fut imposé par une voix impérative et notre grande stupéfaction, le major venait d'entrer dans la salle et se dirigeait vers nous. Il nous fit grouper autour de lui et prit la parole en un français un peu hésitant, mais très compréhensible.*

*« Je viens, dit-il en substance, pour vous donner explication après les événements de ces jours passés. A la suite de rapports ayant révélé qu'il se manifestait, dans l'île, un mouvement de rébellion et d'hostilité, j'ai dû prendre des mesures pour le réprimer et défendre l'armée allemande. Je pouvais soit détruire vos villages, avec nos canons, soit vous enfermer tous dans un camp d'internement. J'ai estimé que le premier moyen serait un peu brutal, j'ai employé le second en m'efforçant de le rendre le moins désagréable possible pour vous. Mais la guerre impose des nécessités inévitables et je dois vous garder ici. J'avais songé aussi à faire évacuer une certaine partie de la population de l'île mais, de l'autre côté on n'a pas voulu vous recevoir et l'on a même empêché l'évacuation volontaire de s'effectuer jusqu'au bout. Il se pourrait que je puisse, néanmoins, si les conversations se poursuivent, accorder à ceux d'entre vous qui sont ici, des autorisations pour aller de l'autre côté, s'ils en manifestent le désir. En attendant, nous ferons en sorte de rendre votre séjour dans ce camp le moins désagréable possible.*



Les auditions de l'EMIO

## L'EMIO sur le territoire insulaire

Siégeant historiquement à Saint-Pierre d'Oléron où elle dispense une partie de ses cours ainsi que les répétitions des chorales *Chant'Oléron*, *O sol'EMIØ* et *la Maîtrise*, l'EMIO décline sa composante intercommunale sur l'ensemble du territoire oléronais.

Avec une population approchant bientôt les 25 000 habitants à l'année, de nouvelles familles s'installent pour l'essentiel à Saint-Pierre, au Château, à Dolus et à Saint-Georges.

Aussi l'EMIO souhaite jouer son rôle de pôle insulaire pour l'apprentissage de la musique et la diffusion de la culture. Avec le concours du conseil départemental et le soutien appuyé de la CdC, l'école propose aussi des cours au Château et à Saint-Georges pour être au plus près des familles, ainsi que des partenariats avec les écoles, organise des auditions à la médiathèque de Chéray et à l'école Gilbert Ranson, des répétitions et des représentations de professeurs au CHM de Saint-Trojan et des concerts de chorales, tout âge confondu, partout sur Oléron, dans un registre d'une grande diversité. Une mission de service public à laquelle s'attellent avec engouement les professeurs et les administrateurs bénévoles de l'EMIO, pour que le plaisir d'apprendre, de faire et d'écouter de la musique soit partagé par le plus grand nombre.

Renseignement et inscription EMIO - 4 Canton de la Seigneurie - 17310 St-Pierre  
05 46 47 06 31 - [www.emioleron.fr](http://www.emioleron.fr)



Le bal de Mr Larsène a animé le village de La Menouinière à la fin du mois d'août

## La Menouinière, retour du bal estival !

Depuis plusieurs années, l'animation de fin de saison à La Menouinière n'avait plus lieu. La municipalité tenait à ranimer la place des Tilleuls si agréable et représentant encore un petit coin tranquille et apaisant.

En prenant en charge l'animation avec le *P'tit bal de monsieur Larsène*, la commune a réussi à créer un partenariat avec le comité des fêtes de La Cotinière (buvette et restauration) et l'association des *Grands Coutas* qui a donné un coup de main pour le service et l'organisation.

Ainsi, une belle soirée a réuni le 19 août plusieurs centaines de personnes qui ont d'abord appris, de 18 h à 19 h 30, divers pas de danse sous la houlette d'un danseur

professionnel, lequel apportait une note comique par des gags toujours très drôles. Le bal s'est poursuivi tard dans la nuit.

L'intermède dînatoire, au grand plaisir du public, a été animé par Corine Fesseau qui a présenté plusieurs chansons d'Edith Piaf, son répertoire favori.

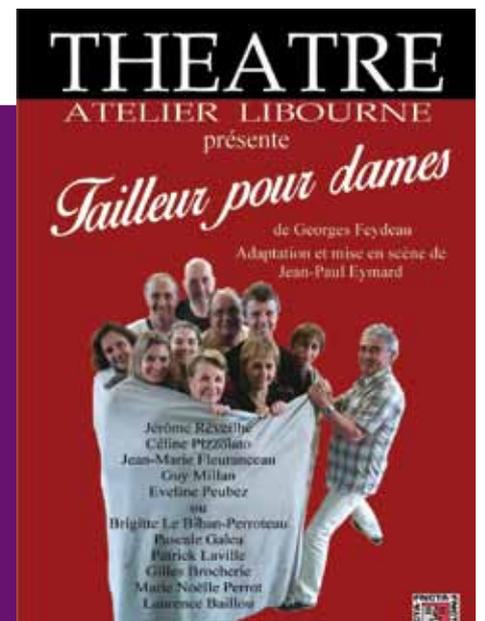
La commune espère vivement pouvoir reprendre les vieilles habitudes et renouveler cette animation l'an prochain.

## Au théâtre ce soir !

L'association des donneurs de sang bénévoles de Saint-Pierre d'Oléron propose sa traditionnelle soirée théâtre avec une pièce interprétée par le *Théâtre Atelier de Libourne*. Il s'agit d'un amusant vaudeville de Feydeau : *Tailleur pour dames*.

Rendez-vous donc, samedi 7 octobre à 20h30 à la salle des fêtes de Chéray.

Entrée 7€ et gratuit pour les enfants.





# La médiathèque fait sa rentrée

L'équipe de la médiathèque Ernest et Louis Lessieux accueille le public toute l'année, elle propose des ateliers, des animations mais également des rendez-vous quotidiens pour le plus grand plaisir des adhérents. Zoom sur tout ce qui est possible de faire dans ce refuge paisible et chaleureux de la culture !

La médiathèque œuvre pour favoriser l'accès de tous les publics à la culture, à l'information et aux loisirs.

Accessible, confortable et conviviale, la médiathèque est un espace de liberté et de partage conçu pour toutes les formes de lectures, pour une approche de tous les arts, mais aussi pour les rencontres, les échanges d'idées et les débats.

En plus de ses services quotidiens tels que la consultation sur place, l'emprunt de documents, l'accès internet en wifi et sur postes fixes...

La médiathèque assure également l'accueil des classes et des tout-petits et organise régulièrement spectacles, expositions, lectures d'histoires et ateliers créatifs, soirées jeux vidéo, rencontres...

Vous y trouvez également des activités et ateliers réguliers ouverts à tous et gratuits :

## ● Bébés lecteurs

Moment de découverte et partage autour du livre de 6 mois à 3 ans de 10h15 à 11h les 2<sup>e</sup> lundi du mois, sur réservation.

## ● Croq'histoires

Lectures d'histoires suivies d'un goûter pour les enfants de 3 à 10 ans, de 16h à 17h les 2<sup>e</sup> mercredi du mois.

## ● Ateliers informatiques

Le jeudi de 9h30 à 11h :  
12 octobre, premiers pas sur internet,  
26 octobre, premier E-mail,  
16 novembre, traitement de texte,  
23 novembre, retouche photos,  
7 décembre, vie quotidienne.

## ● Atelier dictées

En partenariat avec l'association *Dites-le avec des mots*, venez tester votre grammaire et votre orthographe. Munissez-vous d'un cahier et d'un crayon et rejoignez ce groupe, dans une ambiance conviviale de 18h à 19h :  
Vendredi 13 et 20 octobre  
Vendredi 10 et 17 novembre  
Vendredi 01, 08 et 15 décembre

## ● Portage de livres à domicile

Vous habitez sur la commune mais vous ne pouvez pas vous déplacer ? Le service portage à domicile de la médiathèque vous propose des romans, biographies, documentaires, revues, musique, films... tout en restant chez vous !

## ● La médiathèque à Arceau

Le 1<sup>er</sup> mardi du mois, de 10h à 11h, la médiathèque devient itinérante et se déplace à Arceau, dans la salle municipale. Elle propose ses ouvrages en prêt pour quelques semaines. Les prochains rendez-vous : le 7 novembre et le 5 décembre.

## Les infos pratiques de la médiathèque

### Comment s'inscrire ?

Je présente une pièce d'identité, un justificatif de domicile, un formulaire d'autorisation parentale pour les mineurs.

### Combien ça coûte ?

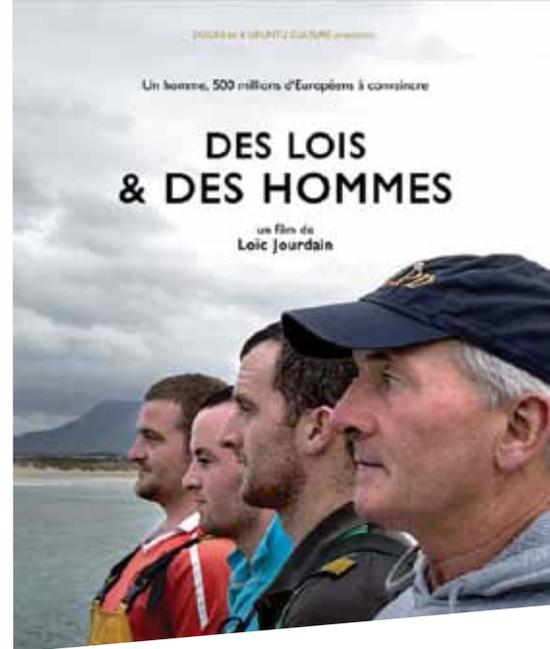
10€ pour les adultes, 2€ pour les demandeurs d'emploi et étudiants, gratuit pour les moins de 18 ans. Cotisation familiale saisonnière valable un mois (5€)

### Les horaires d'ouverture au public :

lundi : 14h30 à 18h  
mardi : 10h à 12h et 14h30 à 18h  
mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 18h  
vendredi : 10h à 12h et 15h30 à 19h  
Samedi : 10h à 12h et 14h30 à 17h

MÉDIATHÈQUE  
ERNEST & LOUIS LESSIEUX  
05 46 85 76 55

[mediatheque@saintpierreleron.com](mailto:mediatheque@saintpierreleron.com)



## Festival Visions d'Afrique

Du 18 au 24 octobre 2017 se tient à l'Eldorado la 8<sup>ème</sup> édition de *Visions d'Afrique*, qui met le cinéma africain à l'honneur. Avec 18 films, 34 séances grand public, 8 invités, 2 conférences, 2 expositions... cette édition sera copieuse et variée... L'invitée d'honneur cette année est la cinéaste tunisienne Raja Amari. Parmi les films projetés : *Wallay* de Berni Goldblat, *La belle et la meute* de Kaouther Ben Hania (Tunisie), *Le dernier jour d'une ville* de Tamer El Said (Egypte), *Félicité* de Alain Gomis (République du Congo), *Les initiés* de John Trengove (Afrique du sud), *Maintenant ils peuvent venir* de Salem Brahimi (Algérie), *Moi un noir* de Jean Rouch...

De nombreux rendez-vous sont programmés à l'Eldorado, parmi lesquels :

- Vendredi 20 octobre, projection du film *Satin rouge* de Raja Amari à 14h30 puis *La leçon de cinéma* : débat avec le cinéaste.
- Lundi 16 octobre à 15h, conférence *Les femmes tunisiennes d'hier et d'aujourd'hui*, par Sophie Bessis avec l'UTL
- Vendredi 20 octobre à 21h, conférence sur Jean Rouch, par Andréa Paganini
- Samedi 21 octobre à 10h, débat animé par le journaliste Bernard Magnier avec Muriel Diallo et Yamen Manai : *Si loin, si près* : La Côte d'Ivoire de Muriel Diallo et la Tunisie de Yamen Manai
- une rencontre littéraire avec Muriel Diallo le 19 octobre à 10h à la médiathèque de Saint-Pierre.

## Les animations de l'Eldorado

C'est un beau programme qui vous attend à l'Eldorado, la rentrée s'annonce riche et variée avec des rencontres, des projections jeune public, le festival *Visions d'Afrique*, de la musique, des conférences, du théâtre et bien évidemment la projection des films à l'affiche.

### Dimanche 15 octobre

Journée européenne *d'Art et d'Essai*  
*Taxi Sofia* de Stephan Komandarev

Lors d'un rendez-vous avec son banquier, un petit entrepreneur qui travaille comme chauffeur de taxi pour arrondir ses fins de mois découvre que le montant du pot de vin qu'il doit verser pour obtenir son prêt a doublé. Désespéré, l'homme tue le banquier et se suicide. Le drame suscite un débat national à la radio au sujet du désespoir qui a saisi la société civile...

### Du 25 octobre au 14 novembre

Festival *Jeune public*

Cycle de films en direction des jeunes : *Lou et l'île aux sirènes*, *un conte peut en cacher un autre*, *Zombillénium*, *Dans un recoin du monde*, *Le vent dans les roseaux*, *Ernest et Célestine 2* (en avant première), *Hirune Hime*, *Des trésors plein ma poche*.

### Jeudi 26 octobre - 20h15

*Les Fourberies de Scapin* de Molière

En direct de la Comédie Française  
Mise en scène par Denis Podalydès  
Octave et Léandre voient leurs amours contrariées face à deux pères autoritaires qui rentrent de voyage avec la ferme intention de les marier à des

inconnus. Ils remettent leur destin entre les mains du rusé Scapin...

### Mercredi 15 novembre à 20h30

Rencontre avec les réalisateurs Sophie Arlot et Fabien Rabin pour leur film *Trait de vie*.

Des histoires croisées montrent que la pratique de la traction animale s'organise et se réinvente dans un pays où l'agriculture est des plus mécanisée.

### Vendredi 17 novembre à 20h30

Projection du film *Des lois et des hommes* suivie d'un débat animé par Jean François Perigny de la *confédération paysanne* et des membre du Port de La Cotinière  
*Des lois et des hommes*  
de Loïc Jourdain - 1h30

Sur l'île irlandaise d'Inishboffin on est pêcheur de père en fils. Alors, quand une nouvelle réglementation de l'Union Européenne prive John O'Brien de son mode de vie ancestral, il prend la tête d'une croisade pour faire valoir le simple droit des autochtones à vivre de leurs ressources traditionnelles.

### Vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 20h30

Projection du film sur les écluses à poissons de l'île d'Oléron réalisé par le GEDAR et MOTV.

## Un dernier spectacle cabaret

Si les danses country et celtiques se pratiquent toujours au sein de l'association *Oléron danse évasion*, cette année, un nouveau créneau est proposé avec la création d'un cours de zumba réservé aux séniors.

Les acteurs et danseurs amateurs poursuivent leur spectacle et prévoient une nouvelle version des *Zan-tistress*. Cette revue cabaret, qui avait rencontré un vif succès en 2016, pré-

sentera son nouveau spectacle prochainement dans le bassin. Notez les dates suivantes : jeudi 16 novembre à Marennes au cinéma l'Estran, en soirée, samedi 25 novembre au Château, à la citadelle en soirée, dimanche 26 novembre au Château à la citadelle en matinée et samedi 2 décembre à Saint Pierre, salle Pierre Bergé, Eldorado en soirée.

Contact au 06 16 28 19 81 ou par mail : [muriel.pierre@orange.fr](mailto:muriel.pierre@orange.fr)



## Don du sang

La prochaine collecte *intercommunale* pour le nord de l'Île se déroulera à Saint-Georges le jeudi 12 octobre de 8h30 à 12h30.

Tous les donneurs de Saint-Pierre, de Saint-Georges, de La Brée et Saint-Denis sont invités à se rendre à la salle des fêtes du Trait d'Union à Chéray.

## Sport pour tous !

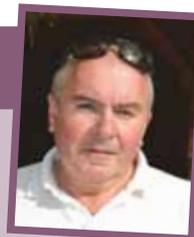
L'office municipal des sports organise une marche le dimanche 8 octobre intitulée : activité marche avec un parcours de 8km. Départ 9h30 parking Cap Nord à La Cotinière. Gratuit, ouvert à tous, en famille, entre amis ou seul... Renseignements au 06 08 37 45 03 ou 06 72 00 74 63

## Foulées de l'Oumière



Samedi 18 novembre, à 14h00, le départ sera donné pour cette course à pied qui, tous les ans, réunit femmes et hommes de tout âge. Deux parcours au choix de 10km et 20km feront traverser le marais. Inscriptions : bulletin disponible (en mairie, téléchargeable sur le site [www.saintpierreoleron.com](http://www.saintpierreoleron.com)), au complexe sportif de l'Oumière et à l'office de tourisme, place Gambetta) 5€/6€ en ligne et 7€ sur place.

## Le clin d'œil de Charles



Pour Gonzague

Son talent de journaliste, de poète, d'écrivain et de conteur restera pour moi une belle rencontre.

J'ai eu la chance de le côtoyer et surtout d'échanger des moments d'écriture en ce qui concernait la parution de nos livres.

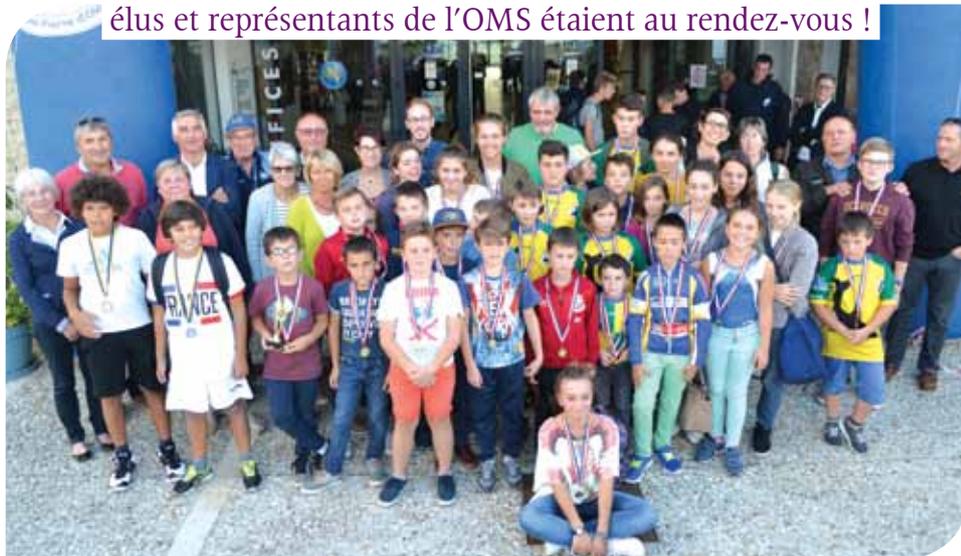
J'ai tenu particulièrement dans ce clin d'œil, à rendre hommage à ce personnage dont ses multiples facettes ont fait de sa création - *La forêt des livres* - une réussite qui est pour les écrivains ce que le grand pavois de La Rochelle est pour les bateaux.

Les années qui passent, c'est le regard sur une vie qui, bien souvent, se décompose et se recompose dans des bonheurs perdus.

J'ai appris à prendre ce que la vie nous donne et accepter ce qu'elle nous enlève. Voilà ce que je voulais vous faire partager, la disparition de Gonzague Saint Bris, triste nouvelle d'une personne dont la simplicité et la gentillesse s'ajoutaient à la qualité d'être à l'écoute des autres. Son destin se termine tragiquement mais les pages de sa vie, elles, ne resteront pas noircies par cet hommage posthume. Quelle citation pourrait illustrer son parcours : il avait répondu récemment en citant Honoré de Balzac : j'appartiens à ce parti d'opposition qui s'appelle la vie.

Charles Leboeuf

Lors de la fête du sport, jeunes sportifs, dirigeants, bénévoles, élus et représentants de l'OMS étaient au rendez-vous !



## Puces des couturières



Uniques en Oléron, les puces des couturières se dérouleront dimanche 15 octobre prochain dans l'ancienne école de Sauzelle, non loin de chez vous ! Venez chiner des boutons, du fil, des rubans, dentelles ou broderies, perles, patrons, laines, livres et revues, grilles de point de croix ou encore tout ce qui touche aux travaux de couture et tricot. Ouvert de 9h30 à 17h30.



## Pierre Bergé n'est plus...

Une pensée pour Pierre Bergé décédé récemment. Né à Saint Pierre d'Oléron, il a contribué à la réalisation de la troisième salle de spectacle du cinéma Eldorado, laquelle porte son nom. Son mécénat a porté sur les frais de fonctionnement de cette salle (programmation des spectacles) avec 20 000€ par an durant cinq ans, soit la somme de 100 000€ et 125 000€ pour les dépenses d'investissement.

# EXPRESSION des GROUPES POLITIQUES

## Liste du groupe *Ensemble pour Saint-Pierre d'Oléron*

Durant cet été 2017

Le 23 juin, la municipalité et le Pédal club signaient un avenant n°2 au protocole du 9 octobre 2006. Cet avenant prévoit la création d'un Bike park et d'une piste BMX. Dans l'intérêt général de nos concitoyens, nous souhaitons vivement que la municipalité propose au Pédal Club une solution honorable, adaptée aux pratiques sportives actuelles, mais conforme aux capacités financières de la commune. Nous ne pouvons que nous satisfaire de la teneur de cet avenant, puisqu'il correspond aux solutions que notre liste avait envisagées et proposées à la place de la construction d'un vélodrome.

Rappelons que lors de l'élection de la liste de Patrick Moquay en 2008, l'endettement s'élevait à 11 millions d'euros, alors que les services de l'État, inquiets de la situation financière de la commune (inscrite au réseau d'alerte des finances publiques depuis 1999), avaient expressément enjoint les élus de cesser tout nouvel investissement et de réduire le niveau d'endettement. C'est pourquoi il avait été demandé au Pédal Club d'attendre que la commune reconstitue sa capacité de financement pour pouvoir engager la construction d'un équipement.

Par ailleurs, le conseil municipal du 27 juillet s'est prononcé sur la révision par l'Etat du plan de prévention des risques naturels (PPRN) de Saint-Pierre d'Oléron. Le conseil a rendu un avis défavorable sur ce document, qui définit un zonage (sous forme de carte) et son règlement, en prenant en compte 3 phénomènes : le recul du trait de côte, la submersion marine et les incendies de forêts. Nous avons rappelé en la parole de Patrick Moquay que nous approuvions le contenu du PPRN pour l'essentiel, mais qu'il restait des points de désaccords avec l'État. Nous vous encourageons à participer à l'enquête publique qui aura lieu du 25 septembre au 3 novembre en mairie.

Cet automne, la municipalité devra travailler sur le nouveau régime indemnitaire des employés de la mairie. Nous serons attentifs sur les méthodes mises en place et sur le travail fait en concertation avec les agents et leurs représentants. La commune demeure un maillon essentiel de proximité auquel les Français restent fortement attachés. Nous veillerons à sa défense dans les mois qui viennent, sur les plans de ses moyens humains comme financiers.

Ensemble pour Saint-Pierre d'Oléron

Ensemble pour Saint-Pierre d'Oléron [www.ensemble-oleron.org](http://www.ensemble-oleron.org)



# Les échos du conseil

## Séance du 27 juin 2017

### ■ Dénomination

Il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques pour faciliter le repérage, pour les services de secours, le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS...

Le conseil municipal, à l'unanimité, dénomme :

- l'espace public compris à l'intersection de l'avenue de Bonnemie et de la rue Clotaire Perdriaud : place de Bonnemie,
- la salle communale située au 3, rue du port à La Cotinière *maison Poitou* en mémoire de ses anciens propriétaires.

### ■ Convention entre la commune et l'association Santiago

Monsieur le maire rappelle qu'il a sollicité l'aide de la fondation *30 millions d'amis* pour la mise en place d'une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants se trouvant sur notre commune. La fondation *30 millions d'amis* participera à hauteur de 80 € pour une ovariectomie et tatouage, et de 60 € pour une castration et tatouage sur présentation de justificatifs. A charge pour la commune de capturer les chats, les amener chez le vétérinaire avant de les relâcher sur leur lieu de trappage. Afin de respecter les obligations liées à la capture et à la relâche de ces animaux, la commune, dont les services ne sont pas en mesure d'effectuer cette tâche, s'est rapprochée de l'association *Santiago* afin qu'elle réalise cette mission d'utilité publique. Le conseil à l'unanimité verse une subvention de 300€ à l'association *Santiago* pour l'aider à la mise en oeuvre de cette campagne de stérilisation des chats errants et ainsi maîtriser leur prolifération.

### ■ Tarif restaurant scolaire

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'appliquer une revalorisation pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité fixe, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, le prix des repas de la manière suivante : 2,50€ pour les repas réguliers des enfants, 4,65€ pour les repas occasionnels, 6,65€ pour les adultes, 5,75€ pour le personnel communal.

## Séance du 16 mai 2017

### ■ Frais de fonctionnement des écoles contribution des communes



Considérant le nombre important d'élèves scolarisés dans les écoles de Saint-Pierre d'Oléron et ne résidant pas sur la commune et l'impact financier qui en résulte et après concertation avec les communes de l'île d'Oléron, vu la délibération du conseil municipal du 15 juin 2009 instaurant une contribution réciproque entre communes d'accueil et de résidence relative à la prise en charge des frais de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles des secteurs public et privé, et déterminant le coût moyen annuel par élève en élémentaire et en maternelle, le conseil, à l'unanimité fixe les frais de scolarité pour l'année scolaire 2017/2018 à 1 524,85 € pour un élève de maternelle et 856,69 € pour un élève

d'élémentaire. Ces frais s'appliqueront pour une année scolaire entière. Pour toute inscription en cours d'année, ces frais seront calculés au prorata du nombre de mois dérogés.

### ■ Subvention 2017 - Commune

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions communales pour l'année 2017 de la manière suivante : associations d'action scolaire et jeunesse 180 812€, association d'action culturelle et animation 11 200€, associations d'action sportive 37 158€, associations d'action sociale 11 180€, autres 12 260€, Conseil départemental 12 000€ (étude aménagement de la traversée de Maisonneuve), Cdc IO 4836€ (travaux CEPMO), Cdc IO 220 200€ (PAPI - Plan d'action de prévention pour les inondations), SIFICES 20 642€ (participation aux travaux ADAP sur 3 ans), office national des forêts 100 000€ (aire de loisirs de La Menounière et entretien des passes), fonctionnement des organismes de regroupement, CIAS, SIMP, SIFICES, SIFICMS, syndicat départemental de la voirie, syndicat des eaux, UNIMA : 310 985€, PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) Marennes-Oléron 4550€, CCAS de Saint-Pierre 125 000€, budget annexe du marché couvert 80 000€.

### ■ Subvention 2017 Activités portuaires

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions et aides portuaires pour l'année 2017 de la manière suivante : Adanac (club de plongée) 2500€, caisse des péris en mer 2000€, défi des ports de pêche 4500€, Oléron rugby club 2000€, Sloop baliseur clapotis 2500€, PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) Marennes Oléron (Galpa) 1774,07€.

Prochains conseils municipaux : les mardis 14 novembre et 19 décembre

En mairie, salle Gambetta (accès par le patio), séances publiques.

Compte-rendu des délibérations affiché en mairie et disponible sur le site internet de la ville

[www.saintpierreoleron.com](http://www.saintpierreoleron.com)



## santé

AMBULANCES 05 46 47 06 59/05 46 47 14 88  
 CENTRES PSYCHIATRIQUES :  
 CAMPE 05 46 76 44 08 / ESTRAN 05 46 85 85 05  
 CENTRE ANTI POISON 05 56 96 40 80  
 DENTISTES 46 47 11 07 / 05 46 75 61 93  
 HOPITAUX - SAINT-PIERRE 05 46 76 31 00  
 ROCHEFORT 05 46 88 50 50 / SAINTES 05 46 95 15 15  
 LA ROCHELLE 05 46 45 50 50  
 INFIRMIERS 05 46 47 14 49 / 05 46 75 24 04 /  
 05 46 47 74 61 / 05 46 36 24 22  
 LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES 05 46 47 06 43  
 MÉDECINS - 05 46 47 19 40 / 05 46 47 14 27 / 05 46 47 08  
 80 / 05 46 47 00 28 / 05 46 47 25 25 / 05 46 47 48 06  
 05 46 47 17 45  
 PODOLOGUES 05 46 47 09 88 / 05 46 75 17 47  
 RADIOLOGIE 05 46 75 30 12  
**SAMU le 15 / SECURITÉ POMPIERS 18**

## sécurité

CROIX ROUGE FRANÇAISE 06 27 09 69 52  
 GENDARMERIE 05 46 47 06 97  
 MÉTÉO 0 892 680 217  
 PROTECTION CIVILE SECOURISME 05 46 47 41 69  
 SNSM CROSS ÉTEL 02 97 55 35 35

## vie Pratique

CENTRE DES IMPÔTS 05 46 85 19 11  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 05 46 47 24 68  
 DISTRIBUTION DU COURRIER 05 46 85 75 06  
 EDF 09 69 32 15 15/FRANCE TELECOM 05 46 82 42 00  
 LA POSTE 36 31  
 MAISON DE LA FORMATION ET DES SERVICES D'OLÉRON  
 05 46 75 50 14  
 OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE 05 46 85 65 23  
 PRÉFECTURE 05 46 27 43 00  
 RESE LE RIVEAU 05 46 75 39 64

SNCF INFO 08 92 35 35 35  
 SÉCURITÉ SOCIALE ROCHEFORT 05 46 84 39 00  
 SOUS PRÉFECTURE 05 46 87 08 08  
 TAXIS 06 72 61 48 15/06 85 80 24 28/05 46 47 06 59  
 05 46 75 15 81  
 TRÉSOR PUBLIC 05 46 47 11 05

## animaux

ANIMAUX MARINS 06 67 69 74 43  
 CENTRE ANTI POISON 05 78 87 10 40  
 CHENIL 06 07 45 44 77  
 OISEAUX BLESSÉS 05 46 75 37 54  
 VÉTÉRINAIRES 05 46 76 64 31

## vie sociale

ADCR SERVICES 05 46 75 45 94  
 ALCOOLIQUES ANONYMES 05 46 47 50 77  
 ATELEC 05 46 75 14 41  
 PÔLE EMPLOI 39 49  
 CCAS 05 46 47 31 12  
 CENTRE MÉDICO SOCIAL 05 46 47 00 68  
 CIAS 05 46 75 14 54  
 CLIC MAISON PHARE 05 46 47 33 27/MDPH 0 800 152 215  
 CONCILIATEUR DE JUSTICE 07 86 62 09 09/06 74 46 80 05  
 COMPLEXE SPORTIF DE L'OUMIÈRE 05 46 47 27 66  
 CO VOITURAGE IO 07 81 14 34 06  
 CRÛCHE L'ÎLE AUX MÔMES 05 46 76 65 43  
 DÉFENSEUR DES DROITS 06 21 13 46 74  
 GROUPEMENT D'EMPLOYEURS 05 46 47 49 40  
 MAISON DE L'ENFANCE CASTEL 05 46 36 09 03  
 MAISON DE PIERRE 05 46 36 47 31  
 MÉDIATHÈQUE ERNEST & LOUIS LESSIEUX 05 46 85 76 55  
 MÉDIATION FAMILIALE 05 46 06 44 57  
 OCEAN MAISON DE LA SOLIDARITÉ 05 46 75 14 93  
 SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS 05 46 75 17 95  
 SECOURS CATHOLIQUE 05 46 47 53 17

# EtAT CIVIL

## Naissances

**MAI** : Lya Viollet / Ezélie Didier Normandin  
**JUIN** : Garance Parent / Clémentine Gobin  
**JUILLET** : Roxane Aubriere / Kessy Marchand Dupuis / Léo Scherrer / Léon Loisel  
**SEPTEMBRE** : Louis Mimaud

## Mariages

**MAI** : Simon et Vanessa Aubriere / Jean Anjard et Marie-Christine Schulders / Samuel Baudry et Mélanie Michaud  
**JUIN** : Eric Gaudet et Sylvie Flor / Sébastien Valeur et Vanessa Presneau / Anthony Rabaud et Lorelei Andrez  
**JUILLET** : Jean-Baptiste Renaudin et Aline Bonsergent  
**AOUT** : Julien Vitet et Marine Girardeau  
**SEPTEMBRE** : Julien Berbuto et Anne Casseron / Nicolas Delanoue et Lydia Laurancy

## Décès

**MAI** : Robert Trillet, 76 ans / Henri Angibaud, 94 ans / Angelo Migliorelli, 100 ans / Andrée Fontaine, 94 ans / Jacqueline Chartier, 85 ans / Odile Normandin, 72 ans / Suzanne Martin, 98 ans / Jacky Toillon, 73 ans / **JUIN** : Monique Moisan, 84 ans / Annick Delhumeau, 79 ans / Jocelyne Robin, 83 ans / Lucien Météreau, 88 ans / Serge Delage, 86 ans / Lucienne Guilbot, 92 ans / Silvana Gennari, 72 ans / Catherine Vauzelle, 57 ans / Pierrette Desnoyers, 78 ans / Philippe Ravenach, 67 ans / **JUILLET** : Bernadette Garnier, 79 ans / Moloud Nemer, 84 ans / Rosine Moreau, 76 ans / Jean-Jacques Hoscar, 74 ans / Yvette Normandin, 92 ans / Henri Houdet, 85 ans / Marc Eygret, 50 ans / Albert Moreau, 100 ans / Jean-claude Gruger, 78 ans / Claude Regnault, 80 ans / Michel Marchesseau, 81 ans / **AOUT** : David Martin, 46 ans / Mireille Blasenbauer, 82 ans / Stéphane Wozniak, 60 ans / Pascal Favorel, 60 ans / Jean-paul Louis dit trieau, 92 ans / Janine Caillot, 93 ans / Fernand Rabeau, 96 ans / Dominique Sevestre, 65 ans / Virgile Vigner, 34 ans / **SEPTEMBRE** : Marie Ducept, 71 ans / Marcel Grange, 84 ans



# SUPER U

## Saint-Pierre d'Oléron

- Photocopies
- Développement de photo
- Station service 24/24
- Lavage voiture

- traiteur
- CULTURE.fr
- location
- DRIVE

**Nouveau vélo électrique**

**location Vélo**

# Ouvert

du lundi au samedi de 9h00 à 19h30  
et le dimanche de 9h00 à 12h30

- 05 46 47 00 47
- SuperUsaintpierreeolon
- www.superu-saintpierredoleron.com

# LE SALON D'Hélène

COIFFEUR COLOGRISTE

Femmes Hommes Enfants



7 bis Rue de la Cure (face Super U)  
17310 St-Pierre d'Oléron

**05 46 47 11 87**  
www.lesalondhelene.fr



## oléron Diagnostics Immobiliers

Tél: 05 46 47 67 29 Mail: oleron.diagnostics@orange.fr  
9, rue de la République – 17310 ST PIERRE D'OLÉRON

Amiante, Termites, Gaz, Électricité, DPE, Plomb, Mesurages, Ernmt

**SUD-OLÉRON GARDIENNAGE**  
**GARDE MEUBLES**

Abri camping car  
Containers self : 8 - 12 - 14 et 20 m<sup>2</sup>

**SELF-STOCKAGE 73/73**  
À PARTIR DE 50€ / MOIS

ACCUEIL - NORMES SÉCURITÉ - QUALITÉ

ZI Ors - 17480 LE CHÂTEAU D'OLÉRON - 05 46 75 85 07 - 06 81 78 56 70  
roger.nadeau@wanadoo.fr - www.sudolerongardienage.com

CAVE VENTE À EMPORTER

**MÉDO** Bar à vin & Bières  
Cuisine de Bistrot

06 24 77 25 21

69 avenue de Bel-Air - 17310 Saint-Pierre d'Oléron  
Retrouvez-nous sur

Ouvert à l'année



## TOUT LE BATEAU

Accastillage OLÉRON

13 Avenue Bel Air - La Claircière  
17310 SAINT-PIERRE D'OLÉRON  
**05 46 75 65 93**  
sarl.torba@sfr.fr  
www.accastillage-oleron.fr  
 /torbaaccastillageoleron

- SÉCURITÉ
- ACCSTILLAGE
- ÉLECTRONIQUE
- MOTEUR
- ENTRETIEN
- NAVIGATION
- ÉLECTRICITÉ
- MOUILLAGE
- CONFORT & VIE À BORD
- ÉQUIPEMENT PERSONNEL



# VIGNERONS D'OLÉRON

UNE PELLE DE TERROIR

BOUTIQUE DISTILLERIE CHAIS

100% OLÉRON



Vins de Pays «Ile d'Oléron» - Pineau - Cognac  
Liqueurs - Méthode traditionnelle - Jus de raisin  
Vins biologiques

Produits Régionaux - Dégustation - Visite de distillerie



**Soleil  
d'Oléron**



37, avenue de Bonnemie à SAINT PIERRE D'OLÉRON  
Ouvert à l'année, du lundi au samedi (dimanche matin en saison) - www.vigneronsoleron.fr - Tél. 05.46.47.00.32



# Cet été...



Concert quatuor à cordes dans les rues de Saint-Pierre en août



La fanfare accompagne le cortège vers Bonnemie avant le grand feu d'artifice du 13 juillet



Sur le port, le Bokalé Brass Band



On se presse autour de la table lors de la distribution des lampions



Le Big Ukulélé Syndicate lors de la soirée du roulève, en août dernier



Dans le jardin devant la mairie, on jouait en famille lors des soirées ludiques